

Évaluation institutionnelle à l'échelle du socio-écosystème du Baobolong, Kaffrine, Sénégal



RESEARCH PROGRAM ON
**Climate Change,
Agriculture and
Food Security**



ILRI PROJECT REPORT



Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

Évaluation institutionnelle à l'échelle du socio-écosystème du Baobolong, Kaffrine, Sénégal

Astou Diao Camara¹ et Mamadou Fall²

1. Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
2. Université Cheikh Anta Diop

Avril 2015

© 2015 Institut International de Recherche sur l'Elevage (ILRI)



Cette publication répond aux droits d'auteur de l'Institut International de Recherche sur l'Elevage (ILRI) et suit la licence Creative Commons Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Partage des conditions initiales à l'identique 3.0. Pour voir cette licence visiter <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/deed.fr>. Sous réserve d'indications spécifiques, vous êtes libres de copier, dupliquer ou reproduire, et distribuer, afficher ou transmettre tout ou partie sans permission, et d'entreprendre traductions, adaptations ou autres travaux dérivés selon les conditions suivantes:

- ⓘ **ATTRIBUTION.** Vous devez attribuer l'œuvre de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits (mais pas d'une manière qui suggérerait que ILRI ou l'auteur vous approuve, vous ou votre utilisation de l'œuvre).
- Ⓞ **PAS D'UTILISATION COMMERCIALE.** Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette œuvre à des fins commerciales.
- Ⓞ **PARTAGE DANS LES MEMES CONDITIONS.** Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette œuvre, vous n'avez le droit de distribuer votre création que sous une licence identique ou similaire à celle-ci.

REMARQUES

A chaque réutilisation ou distribution de cette œuvre, vous devez faire apparaître clairement au public la licence selon laquelle elle est mise à disposition. N'importe laquelle des conditions ci-dessus peut être levée si vous avez l'autorisation du titulaire de droits.

Les droits suivants ne sont en aucune manière affectés par la licence:

- Vos prérogatives issues des exceptions et limitations aux droits exclusifs ou l'usage loyal;
- Les droits moraux de l'auteur;
- Droits qu'autrui peut avoir soit sur l'œuvre elle-même soit sur la façon dont elle est utilisée, comme le droit à l'image ou les droits à la vie privée.

Les aspects de l'œuvre utilisés ne doivent pas trahir ou s'éloigner du sens originel de la publication.

ILRI apprécie que toute copie de tout élément d'une œuvre dont les photos, le texte etc. ont été utilisés lui soit transmise.

Conception et mise en page—Services de rédaction et de publication de ILRI, Addis Ababa, Ethiopia.

ISBN 92-9146-384-1

Image de couverture: ILRI/Jo Cadilhon

Citation: Camara, A.D. et Fall, M. 2015. *Évaluation institutionnelle à l'échelle du socio-écosystème du Baobolong, Kaffrine, Sénégal*. ILRI Project Report. Nairobi, Kenya: Institut International de Recherche sur l'Elevage (ILRI)

ilri.org
vivre mieux grâce à l'élevage
ILRI est membre du Consortium CGIAR

BP 30709, Nairobi 00100, Kenya
Tél.: +254 20 422 3000
Fax: +254 20 422 3001
Email: ILRI-Kenya@cgiar.org

BP 5689, Addis Ababa, Ethiopie
Tél.: +251 11 617 2000
Fax: +251 11 617 2001
Email: ILRI-Ethiopia@cgiar.org

Sommaire

Résumé	1
Remerciements et avertissements	2
Sigles et acronymes	3
Introduction	4
Méthode	5
Description du socio-écosystème du Baobolong	6
Les dimensions institutionnelles de l'adaptation aux changements climatiques dans l'écosystème du Baobolong	9
L'exploitation du sel: une activité de survie et non une vocation	9
Les questions d'adaptation à l'échelle des villages riverains du Baobolong	10
Les questions de gouvernances sous-jacentes	13
Evaluation du mécanisme de gouvernance	15
Légitimité	15
Orientation	16
Performance	16
Redevabilité	17
Equité	18
Vue d'ensemble du mécanisme	19
Évaluation du système institutionnel	22
Capacité d'apprentissage	23
Place pour le changement autonome	25
Leadership	25
Liens institutionnels	25
Ressources	26
Gouvernance Equitable	28
Efficacité du processus de prise de décisions	29

Vue d'ensemble du système de gouvernance	29
Discussion	30
Conclusion	32
Références	33

Tableau

Tableau 1: les problèmes environnementaux par groupe de village	10
Tableau 2: Les défis par acteurs	10
Tableau 3: de synthèse des questions d'adaptation et de gouvernance	14
Tableau 4 : Détail des notes par critère du mécanisme de gouvernance	19

Résumé

Le changement climatique a des implications sur l'agriculture et les moyens d'existence des communautés. Celles-ci développent des stratégies pour s'adapter en mobilisant des ressources et des savoirs. Cette étude de cas concerne l'écosystème du Baobolong dans ses parties inondées de la région de Kaffrine. Un terroir villageois regroupant des communautés qui comptent beaucoup sur la ressource eau, la forêt et les terres, est confronté à une dégradation du fait des changements environnementaux. Cette réflexion met en exergue les défis d'adaptation, les enjeux de gouvernance et identifie les mécanismes institutionnels mis en œuvre pour faire face.

En effet, la salinisation du Baobolong, la dégradation de la forêt, les problèmes d'érosion hydrique et éolienne, les irrégularités pluviométriques sont, entre autres, les défis les plus importants pour les parties prenantes locales. Face à ces défis, des difficultés inhérentes soit à des institutions publiques, soit à des comportements des communautés villageoises constituent les enjeux de gouvernance. Il s'agit des insuffisances des politiques publiques à apporter des solutions aux problèmes environnementaux car la plupart des interventions sont calquées sur des temps de projet, de même que la ponctualité des mécanismes actionnés et le manque de conscience de certains usagers des ressources. Les capacités d'adaptation des populations locales face aux contraintes environnementales dépendent de leurs propres capacités à tirer le maximum profit des opportunités qui arrivent à eux. Cette situation a conduit à la création d'une institution locale sur le modèle d'une association et qui joue le principal rôle sur tous les défis. AVR B regroupe 14 villages riverains du Baobolong et fonctionne selon un mixte de règles juridiques et de conventions «traditionnelles». Ce qui montre une institution partagée entre des normes de gouvernance universelles imposées par la loi et des règles socialement construites. En tant qu'acteur collectif, il réussit plus ou moins à occuper le terrain sur des problèmes divers mais en tant que mécanisme de gouvernance environnemental, il est limité dans ses ressources et ses stratégies.

Le système institutionnel dans sa globalité a des carences évidentes pour ce qui concerne le soutien des populations dans l'adaptation au changement climatique. Sur le terroir du Baobolong, les acteurs locaux sont comme laissés à eux même. Les institutions responsables de la gestion des ressources buttent devant le manque de ressources et de coordination de leurs actions. Le discours est alléchant mais les actes sont dérisoires. Des ONG et des programmes, financés par des bailleurs étrangers apportent des solutions sectorielles qui méritent d'être articulées entre elles et d'être mieux dirigées.

Remerciements et avertissements

Ce travail a été financé par le CCAFS à travers l'ILRI, ces premiers remerciements leur sont adressés.

Nous remercions les populations habitant sur les rives du Baobolong pour nous avoir permis de réaliser cette étude. Sans leur collaboration cette recherche n'aurait pu se faire. Une mention spéciale aux habitants de Ndiao Bambaly pour l'accueil chaleureux dans leurs maisons, en particulier M. Matar cissé, chef de village de Ndiao, M. Sow notable et directeur de l'école.

Nous remercions également M. Jean Coly pour son appui sans faille. Il représente la mémoire institutionnelle de l'AVRB et est une personne importante pour la zone du Baobolong.

Nous remercions enfin, les agents de l'administration et de projets de la région de Kaffrine pour avoir accepté de nous recevoir (DRDR, ARD, PASALOUMAKAF, etc.)

Les analyses et commentaires développés ici n'engagent que les auteurs de ce rapport.

Les auteurs

Astou Sougou Diao Camara, sociologue au Bureau d'analyses macroéconomiques (BAME) de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA).

Mamadou Fall, doctorant à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, contractuel assistant de recherche dans le cadre du CCAFS

Sigles et acronymes

ASPRODEB:	Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base
ANCAR:	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ARD:	Agence Régionale de développement
AVRB:	Association des Villages Riverains du Bao Bolong
CC:	Changement climatique
CCAFS:	Climate Change, Agriculture and Food Security
CGIAR:	Consultative Group on International Agricultural Research
COMI:	Coopération pour le monde en voie de développement
CR:	Communauté rurale
DRDR:	Direction Régionale du Développement Rural
GDT:	Gestion Durable des Terres
GIE:	Groupement d'Intérêt Économique
GIEC:	Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat
ILRI:	International Livestock Research Institute
ISRA:	Institut Sénégalais de Recherche Agronomique
ONG:	Organisation Non-Gouvernementale
PAGERNA:	Projet d'Auto-promotion et Gestion des Ressources Naturelles au Sine Saloum
PASALOUMAKAF:	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine
PLD:	Plan Local de Développement
POGV:	Programme d'Organisation et de Gestion Villageois
PROGEDE:	Programme de Gestion Durable et Participative des Énergies Traditionnelles et de Substitution
USE:	L'Union pour la Solidarité et l'Entraide

Introduction

Les sociétés rurales africaines s'adaptent depuis toujours à des conditions difficiles de vie et d'exercice de leurs activités productives. Les gouvernements sont obligés d'arbitrer entre des secteurs rivalisant d'intérêts vis-à-vis des acteurs concernés. A ces défis économiques, s'ajoutent depuis quelques décennies des défis environnementaux qui complexifient les orientations des politiques publiques. En effet, ces politiques intègrent davantage depuis la convention de Rio de 1992 le développement durable, par conséquent, les impacts du changement climatique les interpellent.

En outre, les populations rurales, confrontées à des contraintes structurelles qui entravent l'agriculture ne considèrent pas à première vue le changement climatique comme le facteur le plus déterminant de la vulnérabilité. Une abondante littérature scientifique à la fois théorique et empirique montre comment le changement climatique affecte les ressources productives, affaiblit les capacités des communautés locales. Le CCAFS, vaste programme de recherche s'est engagé à apporter des réponses scientifiques dans des domaines variés de la recherche-action. Ce présent travail s'inscrit dans les recherches sur la prise en compte des dimensions institutionnelles de l'adaptation au changement climatique.

La gouvernance, terme polysémique laisse de la place à la participation citoyenne dans la gestion des affaires de la cité. C'est-à-dire qu'il existe un consensus sur la nécessité d'appréhender les solutions politiques, économiques et sociales des problèmes à travers une prise en compte de l'action collective. Les problèmes environnementaux interpellant les communautés et les institutions, l'analyse des dimensions institutionnelles de l'adaptation au changement climatique crée l'opportunité de comprendre comment le pouvoir se distribue entre les acteurs, comment les interactions entre les acteurs influencent les capacités adaptatives. C'est ce que nous allons tenter de faire dans cette étude de cas.

Méthode

Un cadre méthodologique élaboré est fourni (Robinson et al, 2013, 2014). Il définit les étapes clés de recherche pour évaluer des mécanismes de gouvernance à travers un système de gouvernance plus large, à caractériser également. Ces étapes clés servent à identifier les parties prenantes, les défis environnementaux, les stratégies d'adaptation et les aspects de gouvernance y afférents. Dans le socio-écosystème du Baobolong, cette méthode a été un peu adaptée à la réalité des liens entre les différents acteurs. En effet, les premières enquêtes et les rencontres avec les parties prenantes locales ont montré un espace écologique naturel relativement enclavé et invisible des interventions de développement. Des acteurs institutionnels (gouvernement ; collectivités locales, et projets) n'y sont présents que partiellement. Nous avons buté devant « l'absence de l'État » sur les défis environnementaux de la zone d'emprise du Baobolong et nous avons délibérément choisi d'évaluer l'existant avec les acteurs présents.

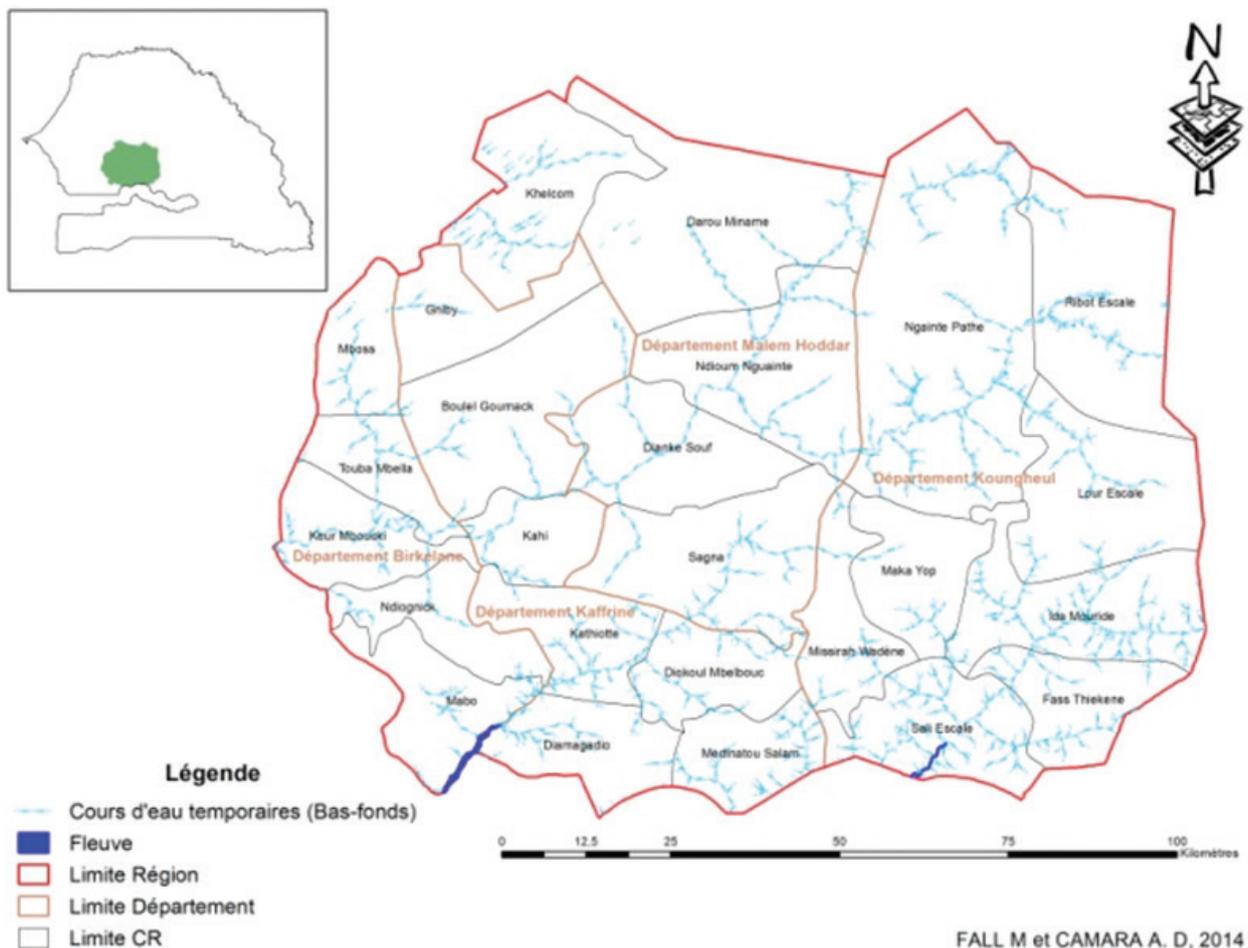
En outre, un stage d'un étudiant en master a permis de réaliser un important travail sur les acteurs et leurs intérêts et sur les défis de changement climatique. Ce travail a été complété par des ateliers, des entretiens collectifs et des entretiens individuels conduits par une équipe de deux chercheurs appuyée par un animateur de l'ONG COMI pour approfondir les questions de gouvernance et évaluer le mécanisme et le système de gouvernance.

Description du socio-écosystème du Baobolong

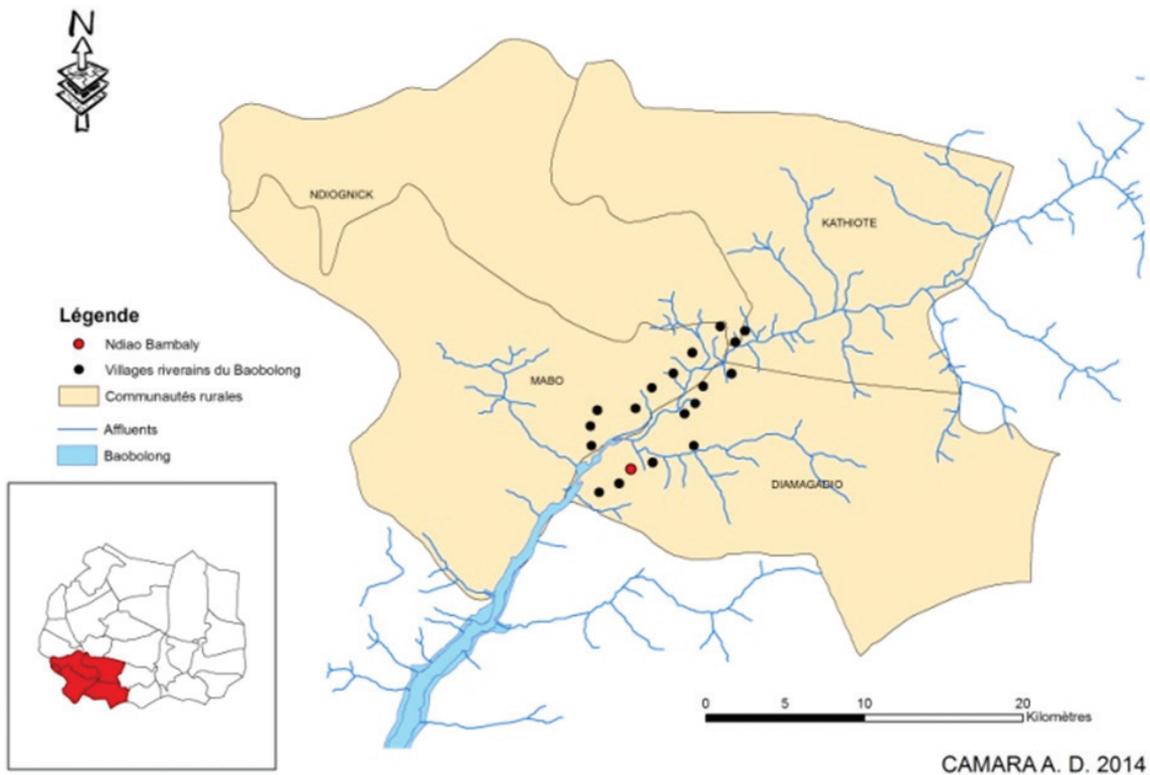
L'analyse de la gouvernance n'est intéressante que quand une échelle territoriale pertinente, abritant une ou des ressources et mobilisant des acteurs, est bien circonscrite. Pour le cas de Kaffrine, site CCAFS du Sénégal, l'échelle à laquelle se déroule l'évaluation de la gouvernance est un terroir de plusieurs villages exploitant les ressources d'un cours d'eau et de son écosystème. Ce cours d'eau appelé Baobolong est temporaire et prend sa source à partir du fleuve Gambie. Il arrose plusieurs villages du Sénégal. Dans la Région de Kaffrine, c'est au niveau de Ndiadio Bambaly (CR de Diamagadio) où le fleuve devient plus pérenne et plus important par son débit. (Fall, unpub 2014).

Sur ces deux cartes, sont représentées, la région de Kaffrine (au centre du Sénégal) et les communautés rurales (CR) polarisées par le Baobolong.

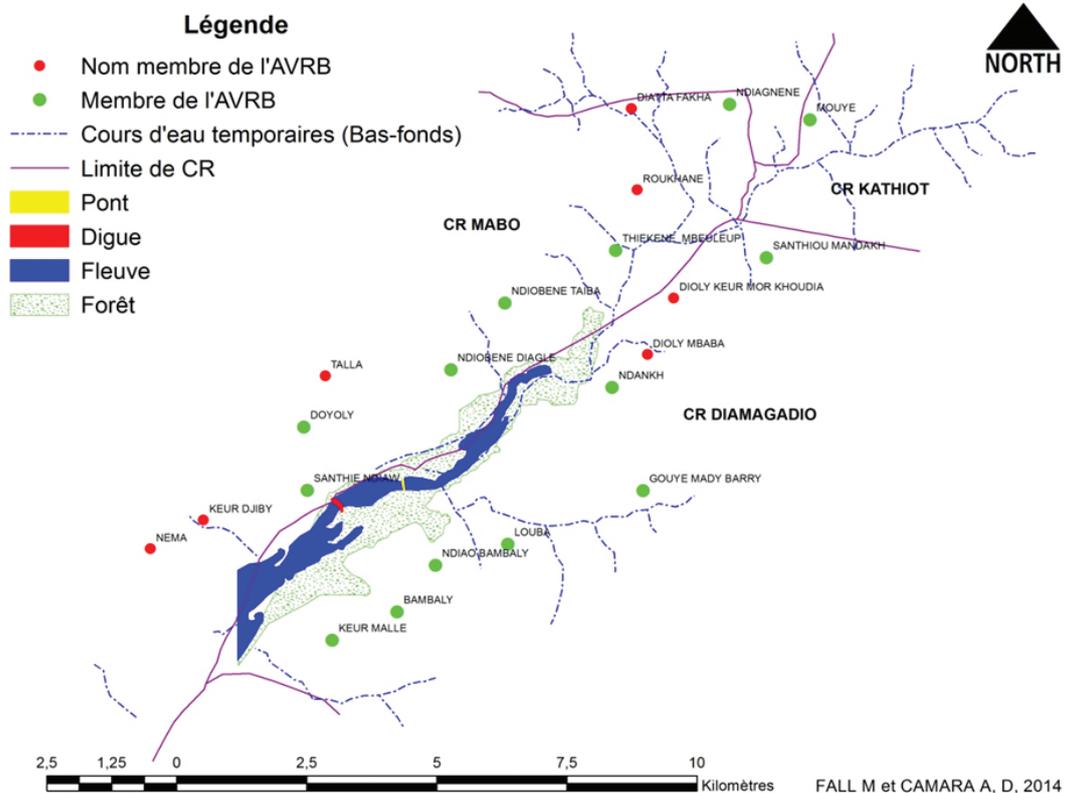
Le Baobolong dans la région de Kaffrine dans le Sénégal



Les CR concernées par les villages riverains du Baobolong dans Kaffrine, les points noirs représentent les villages de l'étude de cas.



Le système écologique du Baobolong et son environnement social est choisi suite à des discussions avec des personnes ressources et à partir de la documentation. Une thèse¹ en cours dans la zone a fortement orienté le regard sur cette zone où des défis d'adaptations aux changements environnementaux ont conduit des acteurs locaux à s'organiser pour se substituer à un État, certes, présent, mais limité dans ses interventions de développement.



1. FALL M, 2014, «Hydraulique rurale et territorialisation. Étude des Communautés rurales riveraines du Baobolong dans la Région de Kaffrine. Université Cheikh Anta Diop de Dakar, (unpub)

Ceci entraîne une très grande ambition des acteurs locaux réunis autour d'une association. Pour valider la pertinence de cette échelle, nous avons organisé une réunion avec les autorités locales des villages à proximité du cours d'eau et les acteurs membres de l'association. Les discussions ont permis de comprendre que l'association couvre un territoire polarisé par un cours d'eau et a été créée pour prendre en charge la gestion de la ressource eau, de la forêt contigüe à cette ressource et des rives sur lesquelles les villageois cultivent du riz.

Ainsi, le Baobolong mobilise les villages riverains autour de l'Association des Villages Riverains du Baobolong (AVRB), qui couvre trois entités administratives différentes, à savoir la Communauté Rurale (CR) de Diamagadio, la CR de Kathiot et la CR de Mabo. Grâce à la présence du Baobolong, Ndiao Bambaly, le siège de ladite association, abrite le siège d'une association de 14 villages appartenant à trois CR différentes.

Le village de Ndiao Bambaly, est situé à l'extrême ouest de la CR de Diamagadio, dans la partie Sud du Département de Kaffrine.

Depuis 1996 au Sénégal, la communauté rurale (CR) est l'organe de gouvernance du développement rural. La CR est une collectivité locale, personne morale de droit public, dotée de l'autonomie financière. Elle est constituée par un certain nombre de villages appartenant au même terroir, unis par une solidarité résultant notamment du voisinage, possédant des intérêts communs et capables ensemble de trouver les ressources nécessaires à leur développement (Code des collectivités locales, Sénégal, Loi n° 96-06 du 22 mars 1996)². Il est important dans une réflexion sur la gouvernance de rappeler que la CR est une entité créée pour donner du sens à la gestion responsable et citoyenne des ressources et à la planification du développement.

La carte ci-dessous montre la disposition des villages par rapport au Baobolong. A l'origine, l'association comptait 11 villages, par la suite, 4 autres villages ont manifesté leur intérêt à intégrer l'association.

Au début de la création de l'AVRB, le critère d'adhésion était la proximité du village par rapport au cours d'eau. Aujourd'hui, le critère a évolué parce que les orientations de l'association sont amplifiées. En plus de la protection de l'eau et de la forêt, l'AVRB investit dans le développement. C'est pourquoi la dispersion géographique des villages par rapport au Baobolong et à l'appartenance à l'AVRB semble poser question.

L'enquête, menée dans les 14 villages recense essentiellement des activités agricoles dans cet écosystème qui sont : la riziculture de rives et de bas-fonds, la culture de céréales et d'arachide sur les plateaux, le maraichage dans les bas-fonds, l'élevage, l'exploitation forestière (apiculture et cueillette de fruits), la pêche et l'exploitation de sel dans une moindre mesure.

Dans la vallée, il y a une forêt qui entoure le fleuve. Dans cette aire, les ressources naturelles constituent les bases d'existence et les sources de revenus pour la majorité de la population rurale environnante (vente des fruits, récolte des bois pour la cuisine, pratique de la pharmacopée, élevage, vente du bois, chasse, etc.).

2. Cette loi marquait l'acte 2 de la décentralisation, réforme politique importée engagée par le Sénégal pour responsabiliser les populations et à transférer les domaines de développement jusque-là gérés par le gouvernement central. Aujourd'hui le Sénégal a engagé l'acte 3 de la décentralisation qui consiste à passer de communauté rurale à commune.

Les dimensions institutionnelles de l'adaptation aux changements climatiques dans l'écosystème du Baobolong

Une fois que notre espace d'analyse de la gouvernance de l'adaptation a été cerné, l'enquête s'est poursuivie et a approfondi la typologie des acteurs locaux et autres groupes d'intérêts. En conformité avec le guide méthodologique pour l'évaluation institutionnelle, un atelier a permis d'aborder le changement climatique et ses conséquences sur les activités. Lors de cet atelier, la salinisation du Baobolong³ s'est dégagée comme défi environnemental important. Comme le suggérait la méthode, des entretiens de groupe d'intérêts pour mieux caractériser les défis, ont été organisés. Ainsi cinq entretiens collectifs (les agriculteurs, les agricultrices, les éleveurs, les exploitants forestiers et pêcheurs, les exploitantes du sel) ont permis de prioriser les défis liés au changement climatique. Les entretiens débutaient par la réalisation d'une carte par les acteurs eux-mêmes avec l'appui des animateurs. La carte servait à situer les ressources utilisées par chaque groupe et par rapport au Baobolong. Ensuite, une identification des défis locaux leur était demandée puis, ceux propres au changement climatique. Des critères permettant une évaluation de leur gravité ont également été demandés. Les défis propres au changement climatique étaient ensuite notés et classés. De plus, une première approche des défis de gouvernance était entamée.

L'exploitation du sel: une activité de survie et non une vocation

En cours de route nous avons « reconsidéré » le groupe d'intérêt des exploitantes de sel, car au cours de l'entretien, elles nous ont fait comprendre qu'elles ne veulent pas que le sel soit exploité et mis en valeur dans le Baobolong, étant donné que c'est une activité alternative par manque d'autres choix. Elles préfèrent récupérer les rives pour la riziculture et éviter l'expansion du sel sur les autres terres agricoles et la forêt. Ni elles, ni les autres acteurs ne voulaient que l'exploitation du sel soit affichée comme une activité pertinente pour les populations mêmes si elle permet aux femmes qui le font d'avoir quelques revenus. Ce sel est vendu sur le marché de Ndiào à un prix dérisoire, les 2 kg coutent 100f CFA. Lors de l'entretien collectif avec les femmes exploitantes du sel, le débat a plus porté sur les inconvénients du sel que sur les avantages. Ces femmes ont listé ces problèmes : disparition d'arbres utiles pour elles, déclin de la riziculture, fuite des poissons, dommages du fer du pont par la rouille, ...

3. Le Baobolong est un bras du fleuve Gambie, il est, en outre, alimenté par les eaux pluviales, la baisse de la pluviométrie ces dernières années se manifeste par une diminution de l'eau douce et une progression de la langue salée qui progressivement gagne de l'espace et colonise l'intérieur des terres de la région de Kaffrine.

Les questions d'adaptation à l'échelle des villages riverains du Baobolong

Les enquêtes réalisées permettaient de dresser cette typologie des problèmes environnementaux les plus saillants par groupe de villages lors des enquêtes.

Tableau 1: les problèmes environnementaux par groupe de village

Villages Baobolong	Problèmes environnementaux
Louba	Érosion hydrique, ensablement et salinisation
Dioben Taïba, Mouye, Ndiandene, Thieken, Ndakh, Santhie Mandakh	Érosion hydrique et éolienne, ensablement des bas-fonds
Keur Male, Dioben Diaglé Ndiao Bambaly	Érosion hydrique et éolienne et salinisation
8Bambaly, Ndowly, Santhie Ndiao, Gouye	Érosion hydrique et éolienne, Salinisation

(Julien, 2014)

Ce tableau suivant récapitule les problèmes identifiés et priorisés lors des focus group qui remettent en cause les conditions de vie.

Tableau 2: Les défis par acteurs⁴

Agriculteurs	Agricultrices	Exploitants forestiers et pêcheurs	Éleveurs autochtones
Salinisation	Érosion éolienne	Salinisation	Baisse des ressources alimentaires
Érosion hydrique	Baisse fertilité de sols	Déforestation	Maladies nouvelles
Érosion éolienne	Invasion striga	Exploitation abusive	Salinisation eau
ensablement bas-fond	Irrégularité pluviométrique	Mauvaise technique d'exploitation des ressources	Déforestation
Baisse fertilité de sols	Attaque d'insectes		Vol de bétail
Invasion striga	Déforestation		Irrégularité pluviométrique
Irrégularité pluviométrique	Salinisation		Transhumance (pression sur les ressources disponibles)
	Érosion hydrique		
	Transhumance (divagation des animaux)		

La salinisation est le défi signalé par tous les groupes d'acteurs mais elle ne se présente pas suivant le même ordre de priorité, la déforestation et les problèmes d'érosion également sont notés à des degrés variés.

Pour hiérarchiser des défis et créer des compromis entre acteurs, un autre atelier a été organisé. A l'issue de chaque entretien collectif, nous avons demandé aux participants de choisir deux représentants pour un atelier multi-acteurs pour mettre en commun les défis identifiés par groupe, approfondir les questions de gouvernance et discuter du mécanisme AVRBS et du système de gouvernance. Dans tous les groupes (agriculteurs, pêcheurs et exploitants forestiers, éleveurs autochtones), le choix était facile, mais pour les agricultrices, nous avons procédé à un tirage au hasard des noms car elles ne s'entendaient pas pour désigner deux d'entre elles.

Cette liste suivante est trouvée après de longues discussions, l'équipe de recherche a demandé qu'un diagramme à impact soit réalisé pour déterminer les liens de cause à effet et ensuite connaître le critère de gravité de chaque phénomène.

- 1er Salinisation
- 2eme Déforestation
- 3eme Érosion hydrique

4. Les couleurs sur ce tableau ne renvoient pas à un code de couleur, c'est une mise en exergue de la récurrence des défis par groupes d'acteurs.

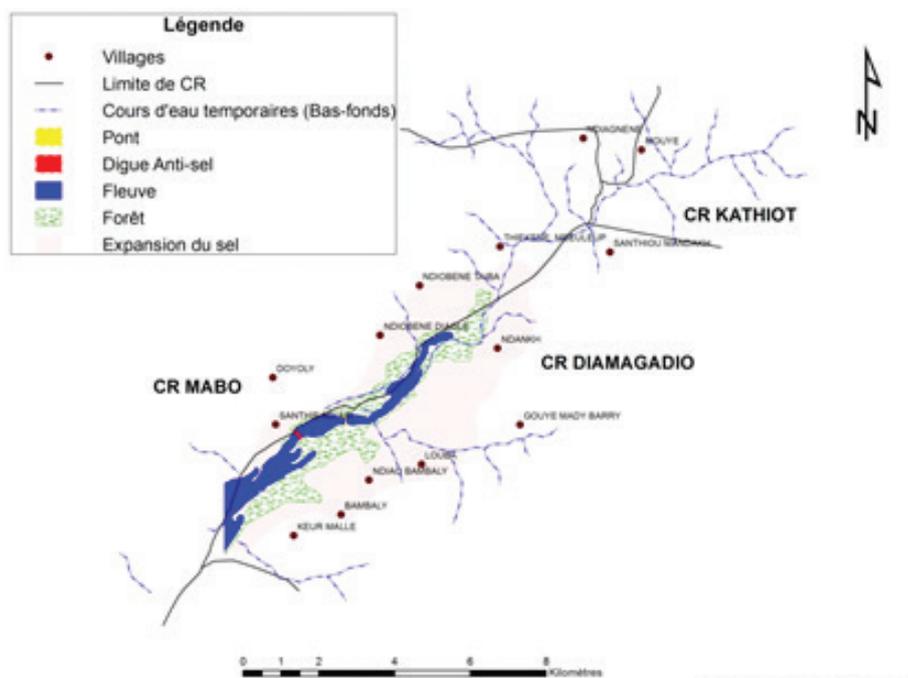
- 4eme Irrégularité des pluies
- 5eme Attaque d'insectes
- 6eme Invasion striga hermonthica «ndouxoum5»
- 7eme Émergence de nouvelles pathologies animales

Cliché Astou Mai 2014



En détails, voici comment ces défis sont expliqués par les acteurs lors des ateliers et des enquêtes.

- La salinisation du cours d'eau est le défi unanime pour les acteurs de tous les villages même si aujourd'hui elle touche davantage ceux qui sont plus proches du Baobolong, qu'ils soient membres ou pas de l'AVRB. Le maraîchage et la riziculture étaient rendus possibles sur les rives du cours d'eau grâce à la présence d'un barrage anti sel à hauteur de Ndiao Bambaly. Cependant, la vétusté ainsi que la non fonctionnalité du barrage font que le sel envahit de plus en plus les terres destinées au maraîchage et à la riziculture. L'agriculture irriguée qui était en vigueur est progressivement en train d'être remplacée par l'exploitation du sel. D'année en année, le sel progresse et inquiète toutes les populations. Sur cette carte, la tâche rose montre approximativement l'espace actuel du sel.



FALL M et CAMARA A D, 2014

- Déforestation/ dégradation des terres : Une forêt de 25 ha longe les villages de AVRB mais la forêt du Baobolong est de 60 ha. La cueillette de fruits de baobab, de jujube, et d'autres fruits commercialisés à Kaffrine et même jusqu'à Dakar permettaient aux femmes d'avoir des revenus supplémentaires. Les hommes y chassaient et y cueillaient du miel. « On circulait dans la forêt avec une lampe torche en plein jour, et on n'osait pas traverser seul à cause des animaux sauvages, maintenant, il n'y a ni densité d'arbres ni animaux, cela veut dire qu'il n'y a plus de forêt ». (Président commission de gestion de la forêt de ARVB). La dégradation progressive de la forêt réduit les ressources alimentaires pour les animaux
 - Érosion hydrique et éolienne causent trois types de contraintes: les terres de plateaux perdent le sable qui est emporté par les vents et la pluie. Ce sable se retrouve dans les bas-fonds et rend difficile le maraichage pour les femmes. Le drainage des eaux des plateaux vers le Baobolong entraîne des torrents d'eau qui créent des dégâts, emportent des maisons et défoncent les routes par des ravinements. Les ravins traversent les champs, détruisent les cultures et réduisent d'année en année les surfaces arables. L'eau et le sable emportent également les éléments nutritifs du sol. Lors des discussions, la baisse des rendements de mil et d'arachide a été beaucoup évoquée et les agriculteurs indexent les érosions comme cause majeure, d'autant qu'ils n'ont pas les moyens de se procurer les engrais nécessaires à la fertilisation des terres.
- Cliché Astou Mai 2014
- 
- Irrégularité des pluies se manifeste par des fortes variations qu'ils ne maîtrisent pas. En dehors de causer des pertes sur les récoltes, sur le territoire du Baobolong, les fortes pluies entraînent des inondations presque tous les ans. Le Baobolong se remplit et le pont est submergé, les populations craignent beaucoup les noyades car il y a eu des morts plusieurs fois (2009 par exemple).
 - Attaque d'insectes concerne plus les cultures maraichères, les femmes principales exploitantes des bas-fonds disent perdre une bonne partie de leur culture à cause des insectes ravageurs qui attaquent les légumes. Elles parlent d'une sorte d'araignée qui tisse une toile sur les légumes et les ronge. Des recherches supplémentaires en entomologie permettraient de caractériser ce ravageur et de lutter contre lui car le maraichage constitue la stratégie la plus mise en avant de nos jours dans cette région où la culture de l'arachide, principale source de revenus, connaît un déclin.
 - Invasion striga, cette plante attaque le mil et selon les agriculteurs, envahissante et ravageuse, elle est amenée par les éleveurs transhumants à travers les déjections des animaux. L'existence de cette invasion est vérifiée mais nous ne sommes pas sûrs de la cause évoquée par les éleveurs autochtones lors du focus group, à savoir la transhumance des animaux du Ferlo.
 - Émergence de nouvelles pathologies animales : pour les éleveurs, en dehors de tous les problèmes d'alimentation et d'abreuvement exacerbés par la salinité du Baobolong et l'avancé des champs sur les terres de parcours, de nouvelles maladies infectent leurs animaux. Ces infections seraient, selon eux, liées aux changements environnementaux.

Il faut, en revanche, signaler qu'en dehors du changement climatique, d'autres divergences seraient notées dans la hiérarchisation des autres défis d'adaptation aux changements environnementaux. Lors des focus group, nous avons été confrontés au fait qu'en dehors de la salinité et de l'érosion (ravinement), les acteurs ne considèrent pas le changement climatique comme le défi majeur auquel il faut s'attaquer, ils considèrent que la faiblesse des ressources financières et technologiques (semences, engrais, matériels agricoles) est la contrainte majeure pour l'agriculture. Lors des discussions dans les focus group et les ateliers, il était souvent difficile d'isoler le changement climatique des problèmes concrets de ressources et d'appui du gouvernement.

Les questions de gouvernances sous-jacentes

Après avoir priorisé, nous nous étions entendus sur la pertinence de continuer l'atelier à parler des trois premiers défis en termes de stratégies d'adaptation et de gouvernance. Ainsi, la salinisation, la déforestation et l'érosion sont les problèmes de changement climatique les plus importants qu'il faut attaquer.

Les carences dans les interventions publiques de développement affaiblissent les capacités d'adaptation aux changements des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et exploitants. Sur ce territoire du Baobolong, une question de gouvernance importante est l'émission du problème dans plusieurs entités administratives et décentralisées. En effet, la gouvernance de l'adaptation à la salinité du cours d'eau et des terres ne pourrait se gérer qu'avec les CR qui ont la charge de planifier les interventions sur leurs zones d'emprise, elles sont les interlocutrices de l'État central, des ONG et des projets de développement. Mais nous n'avons aucunement senti leur présence sur les problématiques soulevées par les populations riveraines du Baobolong.

Tous les mécanismes de gouvernances de ces questions d'adaptation émanaient d'institutions ponctuelles. C'est soit des ONG (COMI, USE, World Vision) ou des projets de développement (Progède, GDT) qui ont des durées d'interventions courtes. En 2014, toutes ces interventions étaient terminées et d'autres sont en train de s'installer (PASALOUMAKAF, PENC). Seul le service des Eaux et forêts intervient encore mais de façon sporadique et sur des reboisements, en fournissant des plants à l'AVRB.

De ce fait, la seule institution pérenne, qui tente de s'allier à toute bonne volonté est AVRB, elle est seule. Nous allons essayer d'évaluer l'AVRB comme mécanisme de gouvernance, car elle est la constante sur les défis soulevés.

Autour de cet écosystème, la dégradation progressive de la forêt a poussé les villages réunis dans l'AVRB à prendre des mesures réglementaires, afin de mettre en œuvre une politique de gestion durable des ressources naturelles basée sur une approche participative. Elle a ainsi essayé plusieurs mécanismes :

- Un grand reboisement de la forêt en 2002 avec le soutien de l'ONG COMI (Coopération pour le monde en développement) et la participation du Service des Eaux-et-Forêts. La partie reboisée couvre une superficie totale de 9200 m², soit près d'un hectare (0,92 ha), et comporte 3510 plantes. Aujourd'hui, cette forêt est dans un état de dégradation avancée.
- la création d'une convention locale, devant permettre aux populations rurales d'utiliser les produits forestiers dans la sauvegarde et la protection de la forêt.
- Organisation d'un forum d'information invitant les ONG pour les informer de leurs problèmes (ANCAR, PDIC, ASPRODEB, USE, ...)

Tableau 3: de synthèse des questions d'adaptation et de gouvernance

Défis	Questions de gouvernance
Salinisation	<p>Désengagement de l'État et transfert de compétence à des CL incapables de réagir à certains problèmes environnementaux</p> <p>Insuffisance des ressources financières des différents mécanismes</p> <p>Manque de considérations de la CR et de l'État local de la gravité de la salinisation (la salinité n'apparaît presque pas dans les plans locaux de développement des 3 CR)</p> <p>Manque d'entretien du barrage existant</p>
Déforestation	<p>Manque de mutualisation des ressources entre les différents intervenants</p> <p>Absence de l'autorité de contrôle et de veille sur la ressource</p> <p>Non application des règles de la convention locale de gestion de la forêt</p> <p>Inexistence de mesures dissuasives contre les mauvaises pratiques d'exploitation des ressources</p>
Érosion	<p>Défaut de prise de conscience de certaines populations</p> <p>défaillance dans les mesures de lutte préconisées par les acteurs</p> <p>Faible capacité des populations dans les techniques de lutte antiérosives</p> <p>Négligence des populations</p> <p>Retard dans la mobilisation des acteurs locaux</p>

Evaluation du mécanisme de gouvernance

L'évaluation du mécanisme de gouvernance choisi par l'équipe de recherche s'est principalement faite à partir de l'observation lors des ateliers et par des entretiens individuels des acteurs clés du mécanisme. Nous avons, par ailleurs, fait appel à une personne ressource de AVR⁶, informateur précieux pour fournir un regard distancé du fonctionnement de AVR. Un guide d'entretien a été élaboré sur la base des critères d'évaluation de mécanisme de gouvernance (la légitimité, direction, performance, redevabilité, équité) comme le suggère le cadre conceptuel de Gupta et al (2010).

Légitimité

La légitimité de AVR doit se mesurer sur deux plans : d'abord sur le plan de la légalité, en tant que collectif d'acteurs, est-ce que AVR répond aux normes de droit, ensuite en termes de légitimité locale, est-ce que AVR est reconnue par ces membres et les autres institutions de la région.

En tant qu'association, elle répond aux exigences de constitution d'une association, régie par la Loi n° 68-08 du 26 mars 1968. Elle dispose de statuts et règlement intérieur. Cependant, ces textes, rédigés en français ne sont accessibles qu'à une frange de la population lettrée. Nous n'avons pas pu avoir ces textes que nous avons toutes les fois demandés aux membres de l'association. Parmi tous les acteurs que nous avons vus, seuls les membres du bureau parlent de ces textes et disent les avoir lus. Le fonctionnement de l'association ne se fait alors pas sur la base de ces textes. Mais, on peut dire qu'AVR est connue et reconnue par les populations des 14 villages membres. Tous les informateurs qui ont répondu à la question sur les forces et faiblesse de l'association déclarent que la première force de l'AVR est sa capacité de mobilisation de la communauté. Quand l'AVR convoque, tout le monde vient. Les enquêtes font ressortir l'attractivité de l'AVR vis-à-vis des villages du terroir du Baobolong. En effet, des villages non riverains manifestent leur besoin d'adhésion à l'association et de 11 le nombre est passé à 14 villages. En outre, il y a certains qui attendent. La tension que nous notions sur le listing des villages membres lors du premier atelier confirme la reconnaissance que ce mécanisme a. La visibilité qu'elle a localement du fait qu'elle intègre des notables reconnus lui confère cette image.

Par contre, AVR est moins connue des parties prenantes du système de gouvernance. Les enquêtes montrent qu'à Kaffrine où siège la plupart des acteurs du gouvernement et des projets de développement (le Conseil Régional, le point focal changement climatique qui représente le programme CC de l'État et du PNUD, les agents de projets (PASA LOUMAKAF, Vision Mondiale, Agence régionale de développement), la connaissance de AVR est approximative. On a entendu parler de l'association, mais il n'y a pas de collaboration avec elle. AVR est souvent saisie ponctuellement pour convoquer des réunions à son siège, mais pour implémenter des actions de développement, c'est la CR qui est l'interlocutrice attitrée.

6. Jean Coly, qui était animateur pour COMI, l'ONG italienne qui avait permis la mise en place de l'AVR. Aujourd'hui, il est recruté par l'AVR comme appui technique à la redynamisation de l'association après une période de léthargie de deux ans, suite au départ de COMI

Légitimité

« Les eaux et forêts pour leurs activités de reboisement, travaillent directement avec nous, et non avec les Communautés rurales, cela veut dire que nous représentons quelque chose ici »

Président AVR B

Entretien Astou et Fall

Par ailleurs, pour toutes les interventions sur la forêt, l'AVRB reste le collaborateur des services des eaux et forêts. Depuis l'existence de l'association, ce démembrement de l'État travaille avec elle pour les reboisements. La commission environnementale de l'AVRB saisit directement ce service en cas de besoin.

Orientation

On ne peut pas dire qu'AVRB a défini une orientation claire. Il existe, certes, une vision partagée entre les membres de la communauté locale qu'AVRB existe pour appuyer le développement, mais c'est une direction vague. Créée sous forme de GIE (groupement d'intérêt économique), AVR B a changé de statut pour être une association. Ce changement de statut permettait de se positionner comme mouvement associatif en mettant moins en avant la recherche de profit économique, mais surtout de bénéficier de l'appui de l'État et des collectivités locales de dotations comme le prévoit la loi. De ce fait, AVR B s'affiche comme une association pour résoudre tous les problèmes avec des ressources limitées. L'ONG COMI qui l'avait accompagnée, a aidé selon ses moyens et sa façon de voir. À l'origine, l'objectif était la sauvegarde de la forêt et la gestion de l'environnement proche du Baobolong. Par la suite, les objectifs de l'association se sont étendus jusque dans des sphères normalement dévolues à la communauté rurale et à l'État (gouvernement central). Deux ans après le départ de COMI, AVR B n'a pas de plan d'actions, elle a par contre une ambition forte de jouer sur tous les plans de développement. À la place d'une stratégie qui répondrait à des objectifs fixés, il y a plusieurs commissions créées chacune au moment où le besoin s'est présenté. Ainsi, il y a une commission santé, un comité de gestion de la forêt, une commission crédit, une commission pour la gestion du magasin céréalier, un comité de gestion du campement touristique construit et légué par COMI. Le système fonctionne suivant un pilotage à vue en orientant ses interventions selon les opportunités qui se présentent.

Performance

AVRB a à son compte des réalisations visibles et reconnues par les populations locales. Elles ne se suffisent pas à ces quelques prouesses, mais elles admettent que l'association remplace le gouvernement. « *Tout ce que vous voyez ici, c'est AVR B, nous faisons tout sans le soutien des CR (...). L'ancien président de CR de Diamagadio était attentif à nos appels, mais le nouveau Maire nous ignore* » (Directeur école Ndiao Bambaly, Membre AVR B).

Les agriculteurs membres de l'AVRB ont libéré une partie de leurs champs pour étendre la forêt, ils y ont fait du reboisement. L'état de dégradation de la forêt nuance l'efficacité des actions d'AVRB, mais elle a tenté plusieurs choses. La convention locale a été imaginée, construite par les acteurs locaux, elle a été présentée aux autorités administratives puis validée par ces dernières. La non applicabilité de cette convention n'est pas seulement la responsabilité des instances de l'AVRB mais le manque de contrôle des services de l'État. L'AVRB n'a pas l'autorité de sanctionner les mauvais exploitants. Cela n'aurait fait que créer des conflits entre usagers des ressources, comme c'est le cas entre les villageois et les jeunes bergers transhumants qui sont moins conscients des exigences de régénération des arbres qu'ils coupent. Malgré cela, l'association essaie d'assurer une surveillance minimale de la forêt par sa commission environnementale qui prévient les feux de brousse et fait des rondes pour dissuader certains usagers non respectueux de l'environnement.

La construction du pont de traversée du Baobolong fait partie des réalisations de l'AVRB avec COMI. Si ce dernier a fourni une partie des ressources financières, l'association a participé avec la mobilisation de toute la communauté et un engagement fort d'entretenir cette infrastructure. Ce pont est sous la menace des eaux à l'approche de chaque hivernage et du sel qui rouille le support en fer, et l'AVRB cherche des appuis constamment pour le réhabiliter. Ainsi, sur le plan des performances, juger AVR B par rapport aux défis environnementaux ne les avantage pas. L'association

a des difficultés pour répondre à tous les défis, mais elle est animée par une grande ambition. L'animation d'un forum d'information en 2009, en invitant les ONG et l'État, a permis de communiquer avec des bailleurs potentiels. Cette idée démontre une certaine intelligence qui doit être appuyée par les autorités administratives.

Performance

« Un accompagnateur doit juste montrer la bonne voie à suivre, il doit pouvoir s'arrêter et les laisser l'acteur principal continuer sa route. COMI était accompagnateur pour AVRB, elle a bien rempli sa mission, nous devons voler de nos propres ailes, sinon on n'avait pas raison d'exister et on ne sera pas juger efficace »

Vice-président AVRB
Entretien Astou

Cette performance de l'AVRB est surtout facilitée par COMI. Maintenant que cette ONG s'est retirée et a laissé l'association continuer, on ne pourrait connaître la vraie efficacité de l'AVRB que quelques années après ce retrait du tuteur. Ceci pose la question des ressources nécessaires à une prise en charge des défis pluriels sur ce territoire. En termes de ressources humaines, l'AVRB est peu outillée, des formations ont été faites sur des techniques de lutte antiérosives, sur des procédures de gestion comptable, sur des techniques de pépinières ; mais ce n'est pas suffisant. Concernant les ressources financières, en dehors des cotisations des membres, l'AVRB compte sur des activités rémunératrices comme les recettes du campement touristique qui reçoit chaque année des touristes italiens, la vente de miel du comité de gestion de la forêt et les dotations rares de l'Etat. Il est prévu, par ailleurs, dans la loi sur la décentralisation, des dispositions qui recommandent les collectivités locales à appuyer les initiatives de développement prises par les populations. Seulement, les CR mobilisent difficilement des ressources et ne soutiennent que les domaines de l'éducation et de la santé pour des montants dérisoires.

Redevabilité

L'obligation de rendre compte de l'exercice de sa responsabilité est de plus en plus un critère de bonne gouvernance. Elle est plus que jamais pertinente pour AVRB, non pas pour les besoins de cette étude mais pour les mandants qui réclament plus de transparence de leur association. Pour AVRB, la redevabilité peut se mesurer ici sur deux plans : d'abord à l'échelle du bureau exécutif de l'AVRB, on peut s'interroger sur les procédures et processus de reddition des comptes et de compte rendu. A l'échelle des membres de l'association, on peut analyser si les mandataires respectent les règles et se sentent responsables de leurs engagements.

Redevabilité

Il y a de l'argent dans les caisses de l'AVRB, parce qu'il y avait beaucoup de fonds, mais il reste les microcrédits qui avaient été alloués en 2009, 2010, 2011, jusqu'à présent, ils ne sont pas remboursés. La première année, ils ont dit que « tu dois rembourser l'année passée », l'année passée ils n'ont pas remboursé, cette année aussi, jusqu'à présent, rien n'a été remboursé.»

Présidente Groupement de femmes, membre AVRB,
Enquête Julien

Pour le premier point, AVRB est régie par les normes des associations, elle doit organiser des réunions fréquentes, une assemblée générale annuelle pour rendre compte de la gestion et renouveler le bureau tous les deux ans. En pratique l'AVRB n'a renouvelé son bureau qu'une seule fois, cinq ans après sa création. Ce renouvellement a été suscité par COMI qui leur avait suggéré d'évaluer leur performance. Depuis lors, aucune assemblée générale n'a été tenue, jusqu'à ce que COMI affecte un véhicule à l'association car elle quitte le Sénégal. Ce nouvel équipement aiguise les appétits des populations qui réclament une assemblée générale (AG). Cette AG est prévue au mois de janvier 2015. L'actuel bureau est actif depuis 9 ans. Cependant les activités continuent, des réunions ponctuelles se tiennent quand un intervenant extérieur sollicite l'association.

Cette léthargie conduit certains membres à douter de la gouvernance du bureau, mais interrogés, les membres ont des arguments qui placent la responsabilité et au niveau du bureau et au niveau des populations elles-mêmes. Ceci permet de parler du deuxième niveau d'analyse de la redevabilité. En effet, le président de AVR B argumente lors de l'entretien que les populations sont toutes débitrices de l'association car elles ont contracté des crédits qu'elles n'ont pas payé. Le comité de crédit a accordé des prêts de préparation campagne agricole qui tardent à être remboursés. Dans tous les villages des membres actifs de l'association, les populations doivent de l'argent. Il considère que ceci est un frein à une bonne tenue des comptes et des réunions, car la plupart « boycotte » les rencontres pour ne pas être interpellés sur leurs dettes. L'association n'a pas beaucoup d'autorité pour recouvrer les fonds, la seule alternative est de porter plainte à la gendarmerie. Cette méthode forte n'est pas appréciée par les acteurs que nous avons rencontrés, car elle cristallise les conflits entre les individus et les familles.

Ce climat de crise de confiance ne facilite pas le respect mutuel entre les parties prenantes de l'AVR B, mais les membres du bureau actuel, surtout le Président bénéficie d'une crédibilité qui le met à l'abri de certaines considérations. Son image de notable respectable n'est pas altérée par les problèmes de gestion et il considère qu'il a assez occupé ce poste et se prépare à laisser la place à un prédécesseur.

L'AVR B a récemment embauché l'animateur que COMI avait mis à leur disposition, cette personne ressource n'est pas originaire de la région, est d'une ethnie et d'une religion différente, elle est très appréciée et a par conséquent, le recul nécessaire pour instaurer une gestion plus responsable.

Par ailleurs, une stratégie de communication devrait être pensée. L'information ne circule pas comme il se devrait, alors qu'aujourd'hui, même si les distances sont grandes entre les villages, les téléphones portables existent et devraient réduire les gaps d'échanges. La défaillance de la circulation de l'information renforce les doutes entre les membres simples établis dans les différents coins des villages et le bureau de l'AVR B. Pour exemple, nous passons au début de notre recherche par le président ou le chef de village pour informer les acteurs de nos rencontres et visites, nous nous sommes rendu compte que les informations arrivaient tardivement ou pas, quand nous nous chargeons d'appeler nous-mêmes, les choses réussissaient plus facilement.

Equité

Equité

Oui, tout au début, elles étaient là quand ça a démarré, mais après ça, quand l'argent doit sortir, elles n'ont pas droit de regard ou de connaître ce qui se passe. (...) Quand COMI était là, elles assistaient aux instances de décisions, mais depuis que COMI est parti, elles n'assistent plus. Quand il y a avait des travaux à faire, les femmes venaient et participaient, mais depuis que COMI est parti, elles ne sont pas au courant de ce qui se passe, ce qui a été récolté. Même au niveau du campement, à l'hivernage, si on faisait du maïs à l'intérieur, mais après ça on ne sait même pas ce qu'on a pu récolter.»

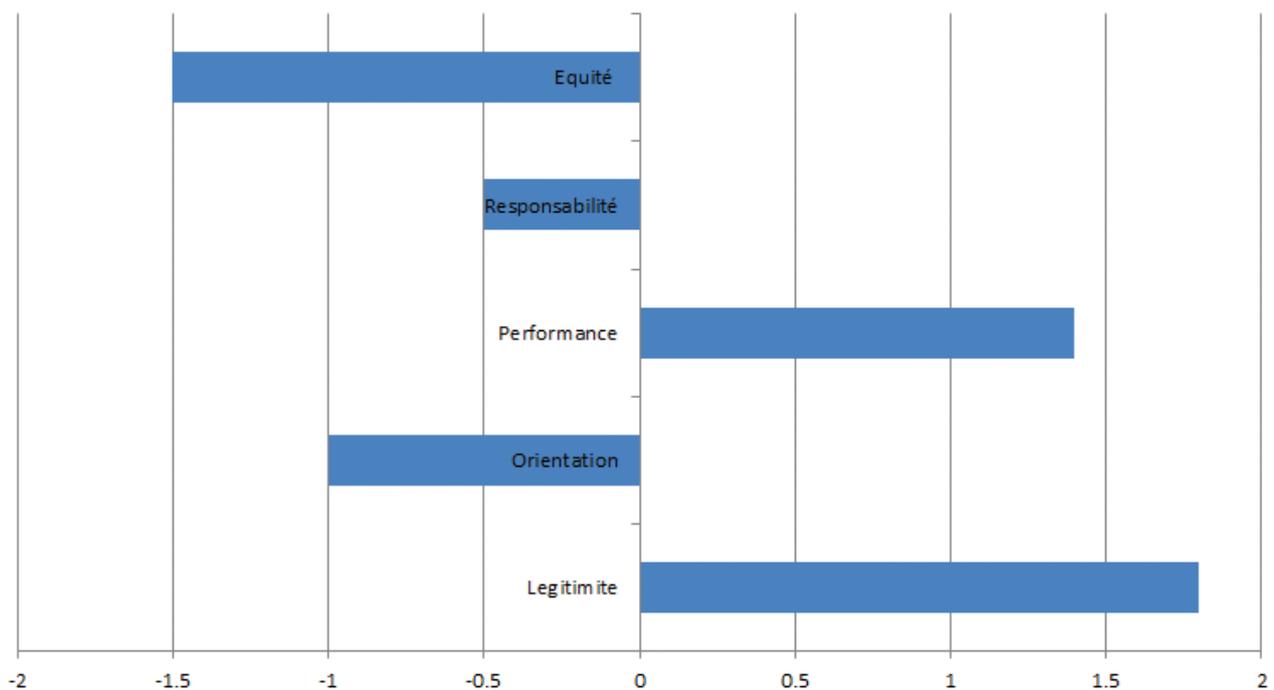
Femme agricultrice et exploitante forestières, Ndiabo Bambaly
Enquête Julien

Le mécanisme de gouvernance AVR B pourrait mieux renforcer l'équité inter génération, de genre et entre les différents groupes socioprofessionnels. Quand on regarde rapidement, on voit la participation de tous, hommes, femmes, jeunes et personnes âgées. Le contexte politique et économique sénégalais actuel est propice à la prise en compte de l'équité car l'ensemble des politiques publiques encouragent la diminution des inégalités. La parité absolue homme-femme est instituée par la LOI n° 2010-11 au Sénégal dans toutes les institutions totalement ou partiellement électives. Ainsi, sur l'équité genre, dans les conseils ruraux, siègent des femmes au même titre que les hommes. Cependant, ces textes juridiques butent devant la résistance des institutions traditionnelles et devant le niveau d'instruction très faible des femmes. S'agissant des jeunes, il ne se pose pas de la même manière, la question de leur intégration est moins problématique, c'est plutôt leur présence. Ils ont tous déserté les villages pour s'installer dans les villes. Par rapport aux femmes, leur participation se limite à leur consacrer des activités domestiques dans la gestion. Elles ne figurent pas dans les instances de décisions, seule une femme est dans les comités et elle est responsable des activités de gestion domestique du gîte touristique. L'intégration des femmes semble juste répondre aux exigences des ONG c'est la raison pour laquelle, dès que l'ONG s'est retirée, leur implication a été minimale. Lors des entretiens avec les femmes, elles évoquent le COMI et pas souvent l'AVR B. Il serait intéressant de savoir dans les prochains jours, si dans le nouveau bureau de l'association, à l'absence de COMI, les femmes seront intégrées?

En pratique, dans l'AVRB toutes les catégories ne jouissent pas des mêmes libertés. Les agriculteurs et éleveurs autochtones sont plus en vue dans toutes les initiatives par rapport aux éleveurs transhumants. La législation permet aux éleveurs de transhumer. Chaque année, le gouverneur de Kaffrine signe un arrêté qui autorise ces éleveurs du nord à venir s'installer sur les parcours de la région. Cependant, les populations locales ne leur reconnaissent pas de droit officiel sur leurs champs. Seuls, ceux qui ont des accords sociaux peuvent s'installer. A Ndiao Bambaly, le chef de village convoque une réunion d'accueil de ces transhumants pour éviter des conflits. Lors des ateliers, nous avons évoqué la nécessité de les rencontrer en atelier, on n'a pas eu l'aval des autorités villageoises.

Vue d'ensemble du mécanisme

Ce graphe montre le manque d'orientation claire du mécanisme et d'équité, par contre la légitimité et la performance sont positivement notées. Cela voudrait-il dire qu'un mécanisme peut être momentanément performant sans être équitable et clair dans ses objectifs ? Certainement, cela amenuiserait cette performance.

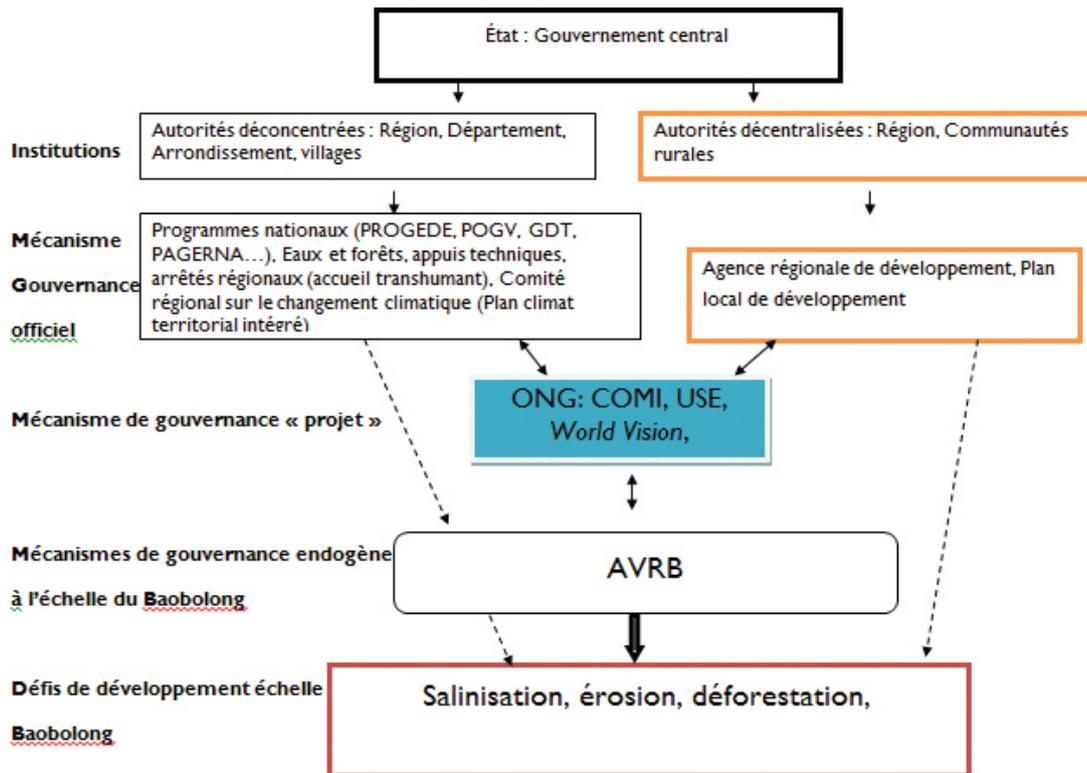


Sur ce tableau, une moyenne des trois notations de l'équipe de recherche et de la personne ressource. L'avis de cette dernière personne compte beaucoup pour nous, car elle connaît bien le mécanisme et est neutre à notre avis.

Tableau 4 : Détail des notes par critère du mécanisme de gouvernance

Critères		Evaluation	
		Note (-2 to 2)	Remarques
Légitimité	Est-ce que le mécanisme est compris et accepté par une grande partie des parties prenantes ?	1	Le mécanisme est relativement compris par les acteurs locaux
	Le mécanisme est-il pertinent aux besoins des parties prenantes et approprié aux normes culturelles et pratiques locales ?	2	Le mécanisme est pertinent pour les besoins des parties prenantes
	Est-ce que le mécanisme a une base juridique clairement définie et appropriée ?	2	Le mécanisme a une base légale clairement définie dans des textes
	Comment peut-on améliorer la légitimité du mécanisme ?		Améliorer la communication avec les parties prenantes

Critères		Evaluation	
		Note (-2 to 2)	Remarques
Orientation	Est-ce que les rôles et fonctions du mécanisme dans le soutien de l'adaptation aux changements climatiques et le renforcement des capacités adaptatives sont clairs ?	-1	Les rôles ne sont pas bien clairs par rapport au changement climatique
	Est-ce que le mécanisme offre aux parties prenantes pertinentes des indications utiles pour la prise de décision quotidienne?	-1	Les objectifs du mécanisme sont larges et ne fournissent pas bien des indications pour la prise de décision sur l'adaptation du CC
	Qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer la capacité directionnelle du mécanisme?	X	Redéfinir des objectifs réalistes et clairs en fonction des ressources disponibles. Sensibiliser les autorités sur la nécessité d'avoir des actions concertées
Performance	Le mécanisme est-il efficient et efficace?	1	Le mécanisme est moyennement efficient
	Est-il facile pour les membres de la communauté et parties prenantes d'accéder à et utiliser ce mécanisme?	2	Il est facile pour la communauté de mobiliser le mécanisme
	Est-ce que le mécanisme répond aux besoins et opinions des parties prenantes?	1	Le mécanisme répond passablement aux besoins d'adaptation, mais répond bien à d'autres besoins (crédit, ...)
	Qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer la performance du mécanisme?	X	Recadrer les interventions sur les défis de CC et mobiliser des ressources financières
Responsabilisation	Le mécanisme, est-il transparent et ouvert aux parties prenantes ?	1	Les parties prenantes intéressées peuvent avoir l'information
	Est-ce que les parties prenantes comprennent leurs droits par rapport au mécanisme et sont-elles responsabilisées pour affirmer ces droits ?	-2	Non, les parties prenantes ne comprennent pas leurs droits et ne sont pas responsables vis-à-vis du mécanisme
	Qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer la responsabilisation du mécanisme ?	X	Respecter les procédures de gestion d'une association (régularité des réunions, renouveler le bureau tous les 2 ans, informer les parties prenantes) Améliorer la transparence Sensibiliser davantage les parties prenantes
Équité	Le mécanisme est-il inclusif, c.à.d. offrant un accès égal à toutes les parties prenantes (P.ex. différents groupes, les jeunes, les femmes & les minorités) ?	-1	Le mécanisme n'est pas équitable vis-à-vis de toutes les catégories
	Le mécanisme est-il neutre c.à.d. est-ce que les bénéfices et les coûts/ sont partagés également entre différentes parties prenantes)	-2	Le mécanisme n'est pas neutre, seuls les hommes agriculteurs bénéficient largement des bénéfices
	Qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer l'équité du mécanisme ?	X	Respecter les droits des femmes, les informer et les impliquer dans les prises de décisions
Résumé	Globalement, est-ce que ce mécanisme joue un rôle important dans la promotion de l'adaptation aux changements climatiques ?		Ce mécanisme joue moyennement son rôle dans l'adaptation aux CC, il est positionné pour des objectifs globaux alors qu'il ne dispose pas de compétences, de ressources et de l'engagement nécessaires des divers acteurs. Ce mécanisme de gouvernance a une ambition démesurée que ses ressources (financières, compétences de gestion, mode de fonctionnement et communication) ne permettent pas d'atteindre



Évaluation du système institutionnel

Les questions de gouvernance sont à la croisée des interactions entre les politiques publiques, des comportements des acteurs, et de l'action des agents économiques (Milot & Lepage, 2009). Les politiques publiques sont éprouvées par la complexité des problèmes environnementaux qui interpellent plusieurs dimensions du développement.

Le Sénégal est engagé dans une réforme administrative qui consacre le droit de gouverner aux citoyens par l'élection de leur conseil rural ou municipal. Cette décentralisation telle que définie dans des textes officiels semble être un bon moyen de gouvernance possible dans un contexte de pluralité d'acteurs et de perspectives. Cependant entre la vérité des textes et la vérité des actions concrètes sur le terrain, il y a un gap important.

Ainsi, sur ce cas d'étude à Kaffrine, évaluer le système institutionnel revient nécessairement à considérer deux dimensions:

- La première se rapporte au système de gouvernance officiel structuré autour d'une administration territoriale, de collectivités décentralisées, de partenaires au développement (projets de développement, ONG, ...) et de mouvements associatifs (GIE, Associations, etc.). Ces institutions fonctionnent suivant des textes élaborés selon des normes exigeant le respect de la démocratie et de l'équité. Mais, il est évident qu'il va ressortir des gaps importants dès que ces textes sont confrontés à la réalité objective du terrain.
- La deuxième consiste à déterminer comment ce modèle idéalisé prend forme dans un contexte d'insuffisance des capacités de mobilisation de ressources, de surpolitisation du développement, de faible soutien des agents de l'État du fait d'insuffisance des ressources humaines, de léthargie des mouvements associatifs, et de « pouvoirisme » des élus (Alissoutin, 2008). Dans le socio-écosystème du Baobolong tous ces fléaux sont présents.

Pour évaluer le système institutionnel qui se rapporte à l'échelle du Baobolong dans sa partie inondée, une analyse comparative entre les directives nationales publiques et les pratiques concrètes a été réalisée à travers des entretiens et des observations, à partir de 8 critères de gouvernance. Par ailleurs, une description de ce système permettrait de mieux comprendre le niveau d'appréciation de l'effectivité de ces critères. Nous vous demandons de vous référer à l'étude préliminaire⁷ qui décrit de manière détaillée et intéressante le système institutionnel ainsi que ses forces et ses faiblesses.

Nous rappelons juste ici au travers d'un schéma, les différentes institutions en présence et les liens qu'elles entretiennent entre elles. Ce schéma reprend la configuration institutionnelle qui a prévalu jusqu'en juin 2014. La troisième réforme de la décentralisation supprime la région en tant que collectivité locale et la garde en tant que subdivision administrative, donc le gouverneur reste l'autorité de la région et le conseil régional disparaît avec son président. Les communautés rurales deviennent des communes et à la place du président de communauté rurale il y a un maire. Cette réforme prévoit de renforcer la cohérence territoriale et les pouvoirs des collectivités mais est loin d'être effective. Par conséquent, pour notre évaluation nous nous référons à l'ancienne configuration.

7. Mémoire de master 2 Julien Menier «gouvernance et adaptation au changement climatique: le cas des villages riverains du Baobolong (Sénégal)», Muséum national d'histoire naturelle. 2014

Sur ce schéma ci-dessus, les liens AVRБ et organes de prise de décisions de la région sont distants. Les interviewés de nos enquêtes à Kaffrine connaissent peu AVRБ. Ils ont entendu parler de cette association mais n'ont pas eu à travailler avec elle. La raison est que leurs interventions passent par les CR qui sont les organes reconnus pertinents pour assurer la gouvernance, de ce fait, l'évaluation du système considère l'AVRБ, les ONG et la CR dans une moindre mesure comme les acteurs du système de gouvernance du socio-écosystème du Baobolong. Les ONG remplacent incomplètement l'Etat et occupent l'espace du développement. Leur logique temporelle d'intervention remet en question la cohérence des stratégies et crée une dépendance des communautés vis-à-vis de l'aide au développement. Cette configuration du système de gouvernance montre une prise en compte limitée des défis environnementaux par le pouvoir central et local, malgré les discours et déclarations officiels.

Capacité d'apprentissage

Délibération

La décentralisation qui donne le pouvoir aux populations locales dans la gestion de leurs ressources prévoit des espaces de débat, d'analyse et d'échange. L'un des objectifs officiels de la création des communautés rurales consiste à promouvoir la gestion de proximité comme moyen plus pertinent de gestion de la demande sociale locale. Dans ce cas du Baobolong, les villages riverains sont rattachés à 3 CR.

Les collectivités locales CR et Région fonctionnent suivant les principes de la participation citoyenne. Les citoyens ont le droit de demander des comptes ainsi que le pouvoir d'assister et de participer aux instances de construction de la demande sociale. Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est la preuve institutionnelle des instances de délibération. Il doit se tenir chaque année et implique tous les acteurs de la collectivité. Le conseil rural ou régional présente au public les interventions prévues et arbitre le budget. Le débat est public, c'est à dire que chacun est libre de donner son avis et d'argumenter, mais les citoyens simples ne participent pas aux délibérations finales. Ce système garantit la transparence dans les arbitrages de budget et est en cela important. Cependant, les citoyens ne profitent pas de ce droit. Dans les CR des villages riverains du Baobolong, ce DOB a eu lieu sans la présence de la société civile. Seuls les conseillers, les agents de développement et les services techniques y ont assisté. La majeure partie des citoyens ruraux ne savent pas qu'ils ont ce droit et ceux qui le savent ne semblent pas intéressés, car ils ne viennent pas.

Les espaces de débat existent mais ils ne sont pas fonctionnels, ils se réduisent aux intempestifs ateliers diagnostics ponctuels pour des projets où les représentants sont choisis dans la classe politique et les notables des villages. Dans le cadre de cette étude, au risque de ne voir que des notables, nous avons demandé aux chefs de villages de faciliter la participation à nos rencontres de personnes simples que nous avons identifiées à partir des enquêtes.

Donc les organes de gouvernance ne facilitent pas le respect des règles de gouvernance de la décentralisation qui accorde beaucoup d'importance à la participation citoyenne. Les PLD sont élaborés avec les personnes instruites et les agents de projets, ce qui exclut les communautés villageoises. Il n'existe pas de système d'information donc pas de chance pour une participation citoyenne de la majorité des personnes illettrées.

Confiance

On peut difficilement parler de confiance entre AVRБ et les autres institutions, en dehors du service des eaux et forêts qui collaborent avec l'association. Quand les liens sont ténus, la confiance n'a pas de place. Ici, c'est le cas. Les CR qui sont les organes mère qui englobent les villages et qui planifient le développement et les actions correctives sur l'environnement, suivent, malheureusement dans cette zone, une logique qui exclut partiellement les villages riverains du Baobolong. Quand on exploite les trois PLD des CR, la salinisation qui est le défi majeur des populations riveraines du cours d'eau, dans ses parties inondées, n'apparaît presque pas ou elle est signalée de façon marginale. Par ailleurs, nous avons eu échos dans les entretiens de la tentative des leaders de AVRБ de constituer une autre CR qui répondrait mieux à la cohérence du terroir du Baobolong. Cette tentative n'a pas réussi et crée

un climat de rivalité entre certains leaders des CR existantes et ceux de l'AVRB. D'autant que ces derniers jugent les premiers incompetents. « *un maire qui ne sait ni lire, ni écrire, comment il peut comprendre les procédures ...* » (membre AVRB, ancien conseiller rural). Nous signalons que plusieurs membres du bureau AVRB étaient en même temps des conseillers ruraux, ils n'ont pas été réélus lors des dernières élections, ils critiquent beaucoup l'actuelle équipe dirigeante de la commune.

Un climat de confiance a existé entre AVRB et COMI, comme il en a existé avec les mécanismes passés et on suppose qu'il en existera avec les autres mécanismes à venir, car AVRB répond favorablement aux initiatives de développement qui arrivent et les prend comme des opportunités. Mais quand on regarde les capacités d'adaptation faibles de cette société, on peut s'interroger sur l'efficacité des mécanismes ponctuels dans le temps et les capacités des acteurs à capitaliser des expériences ?

Entre les citoyens et le CR, la confiance est faible du fait de la politisation des relations. Les populations craignent les manipulations politiciennes des élus.

Diversité des types et des sources de connaissances et leur mobilisation

Normalement, la diversité des connaissances devrait être une valeur sûre dans ce contexte car des connaissances multiples sont mobilisées par chaque acteur. Le pouvoir central autorise les interventions plurielles, on peut dire même qu'il cherche les opportunités d'activité et de financement pour renforcer l'action insuffisante de l'État. Quel que soit le domaine d'intervention, les ONG sont encouragées à venir mais le problème pour le Baobolong est le fait que l'ensemble des intervenants ne prévoit pas de relever le défi de la salinisation, car celui-ci nécessite un grand montant d'argent. Chaque institution conduit ses diagnostics, élabore ses plans, fait appel à des experts mais il n'existe pas une vision partagée des chantiers à engager. AVRB ne bénéficie pas assez de toutes les connaissances disponibles, ces connaissances ne sont pas articulées entre elles. Les agriculteurs, éleveurs et exploitants forestiers avec qui nous avons discuté mettent en valeur des savoirs locaux pour s'adapter au changement climatique. Ces savoirs ne sont pas documentés et sont évoqués vaguement dans les discussions.

Par exemple, l'étude de faisabilité réalisée par AVRB est d'une valeur qu'aucune organisation publique ou privée n'est prête à engager. Un informateur parle en ces termes « (...), on a prévu 300 millions, mais ils ont dit qu'avec 300 millions, on ne peut pas faire ce barrage-là, pour faire ce barrage, il faut avoir maximum 700 millions. ». Il aurait été efficace que le pouvoir central incite les divers acteurs à mutualiser leurs ressources et leurs visions pour agir ensemble. Le projet Gestion Durable des Terres avait l'objectif de participer, mais ces actions n'étaient pas suffisantes pour contrer le sel. Lors des dernières enquêtes, certains informateurs à Kaffrine nous ont dit qu'ils vont travailler dans les mois à venir à susciter l'articulation des points de vue et des moyens pour le barrage. Cependant, l'acteur qui est le plus pressenti pour enclencher cette dynamique est le PASALOUMAKAF qui a confirmé l'idée mais ne voulait pas préciser que c'est pour le barrage anti sel. La diversité des initiatives est possible mais elle ne profite pas pour le moment à l'adaptation à certains défis de l'environnement comme l'avancée du Sel.

Dans un contexte d'actions déconnectées sur un même terrain, l'hybridation des savoirs n'est pas encouragée et par conséquent, même si la possibilité de compter sur divers points de vue existe elle ne facilite pas l'apprentissage social.

Mémoire institutionnelle

La mémoire institutionnelle renvoie à la capacité du système de capitaliser des actions et procédures qui se succèdent. Les liens institutionnels étant faibles, on ne peut prétendre à une documentation concertée des processus. Sur ce terrain du Baobolong, les interventions ponctuelles et ciblées des institutions donnent lieu à des mémoires « privées » par acteur. Le plan local de développement constitue le seul document de planification à l'échelle des CR dans lequel un diagnostic est fait et une prévision d'actions correctives est envisagée selon les opportunités. Depuis un certain temps, avec l'avènement des Agences régionales de développement (ARD) et de la possibilité d'utilisation des outils informatiques, ce plan est disponible

sur les sites internet des ARD. A l'échelle du Baobolong, trois PLD existent, mais des mécanismes se sont succédés, certains sont bouclés et d'autres se projettent sans forcément tirer des leçons des actions passées.

Place pour le changement autonome

Cette dimension sera mitigée car elle est possible sur certaines choses et impossible sur d'autres. Le désengagement de l'État de certains services publics a laissé la place à l'installation d'initiatives tout azimut. Cependant, cette liberté d'initiative est très encadrée par les autorités administratives qui inhibent parfois les innovations. Toute action publique ou sur l'espace communautaire doit être validée par le gouverneur ou le sous-préfet qui sont représentés par les chefs de villages. AVR B en a fait l'expérience. Elle a eu la vision de redéfinir la cohérence territoriale en proposant l'espace du Baobolong comme CR, cette démarche citoyenne a été bloquée par les autorités centrales au moment où il y avait un redécoupage territorial dans tout le pays. Les leaders de l'AVR B disent ne pas comprendre le refus de l'État car il n'est pas argumenté.

Leadership

Non, le système de gouvernance n'encourage pas l'émergence de leaders car ceux qui existent n'ont pas le soutien sérieux du pouvoir central. Le positionnement d'acteur en tant que citoyen engagé et modèle débouche assez souvent sur des stratégies politiciennes. De ce fait les autorités politiques locales, en l'occurrence, les présidents et conseillers des CR craignent les nouveaux acteurs charismatiques, la concurrence instaurée ne permet pas l'émergence de leader. Les membres fondateurs de l'AVR B sont en même temps des acteurs politiques, les querelles de partis ont instauré un climat de défiance entre les autorités actuelles et eux. Par ailleurs, la présence des ONG et grands projets crée des conditions d'émergence de leaders, surtout pour les femmes et les quelques jeunes. Mais les femmes soutenues qui sont à la tête des groupements de femmes peinent à s'imposer localement. Un jeune de la communauté très actif dans AVR B et dans les autres initiatives est très visible des intervenants extérieurs, mais il semble être le seul à comprendre l'ensemble des dynamiques, l'entretien avec lui décrit les choses sous leur meilleurs visages, il évoque beaucoup d'actions et d'organisation, mais ce qu'il dit répond plus à la théorie qu'à la pratique. Il est coordonnateur d'une nouvelle organisation PENC qui sera l'interlocuteur d'un nouveau programme PASALOUMAKAF, mais cette organisation n'est connue localement. Personne parmi nos interviewés ont parlé du PENC. Peut-être qu'elle n'a pas encore le temps de s'installer convenablement.

Liens institutionnels

Entre les CR, les agences de l'État, les projets et les ONG, les liens sont bien nourris. Mais, ils ne profitent pas à l'adaptation au changement climatique des villages riverains du Baobolong. De ce fait, les liens pratiques entre AVR B et eux sont faibles pour ne pas dire inexistant. Seuls le service des Eaux et forêts reconnaît la crédibilité de l'AVR B sur des interventions liées à la sauvegarde de la forêt. Les relations ont existé dans le temps entre AVR B et CR de Diamagadio au moment où il y avait un Président de CR sensible aux préoccupations du Baobolong. Celui-ci n'a pas été réélu, l'actuel Maire n'est pas intéressé par l'association.

Ressources

Autorité

Autorité

«Le gouverneur décrète le début de l'accueil des transhumants sans se préoccuper de l'état d'avancement de nos travaux post récolte, en ce moment personne n'a fini de ramasser ses arachides, et pourtant l'arrêté est effectif, le chef de village n'y peut rien, la CR non plus, l'AVRB est impuissante devant des bergers armés».

Membre ARVB,
entretien Astou et Fall

Est-ce que la répartition d'autorité légitime dans le système est appropriée aux conditions locales ?

Le système de gouvernance a une autorité limitée car les institutions qui le composent ne sont pas dotées de pouvoir de coercition. Le conseil rural ne dispose pas de droit de police et se réfère à l'autorité administrative déconcentrée qui représente l'exécutif, ici le gouverneur de la région de Kaffrine est représenté par le sous-préfet de l'arrondissement.

Or, connaissant cette faiblesse des mécanismes qui composent le système, certains acteurs n'hésitent pas à enfreindre les règles en toute impunité. En outre, le pouvoir central qui dispose de cette autorité est tellement éloigné de la réalité que ses décisions sont parfois inopportunes.

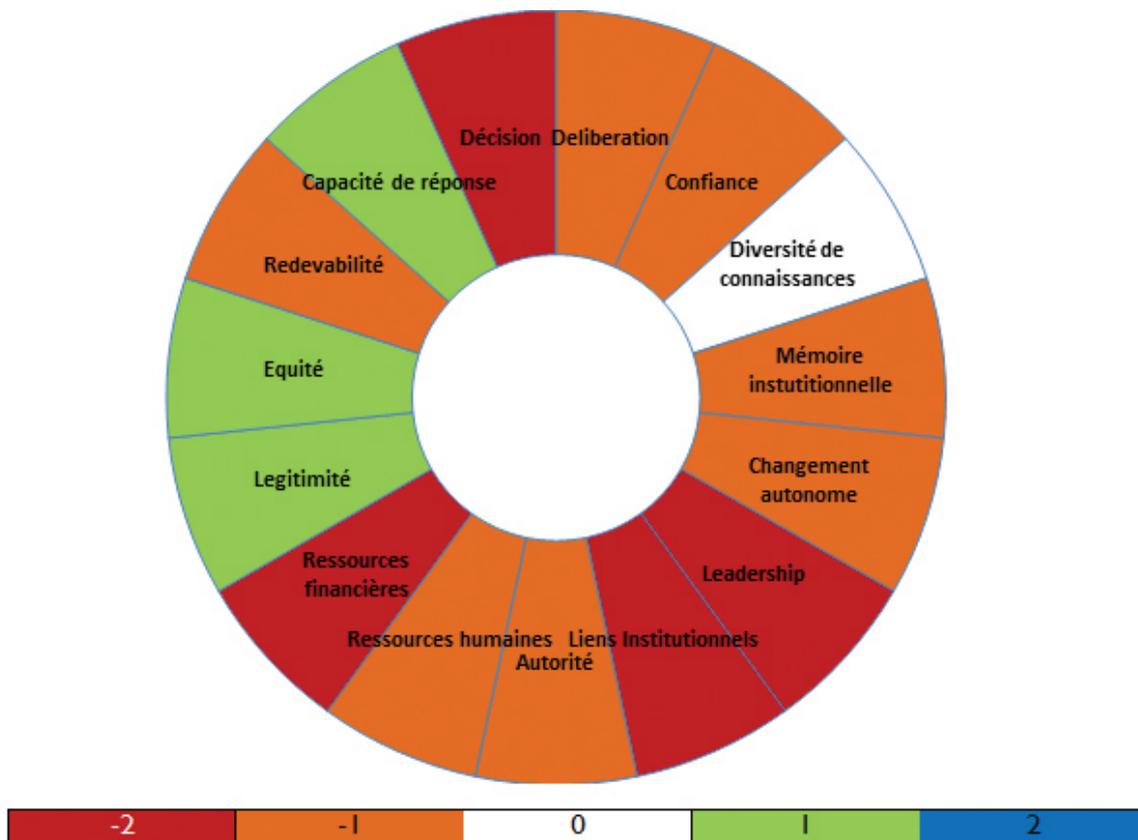
Ressources humaines

Le Système de gouvernance n'a pas les capacités de mobiliser les ressources humaines nécessaires. La difficulté réside dans le fait que l'État est dans l'impossibilité de doter tous ses organes de ressources humaines en quantité suffisante. Les services d'appui techniques manquent de tout, de personnel, d'équipements, de budget suffisant pour répondre à toutes les sollicitations. AVRB sollicite en vain de l'État et de la CR un appui pour le respect de la convention d'utilisation de la forêt. Concrètement, un seul agent des services des eaux et forêts est chargé de surveiller toutes les forêts de l'arrondissement. Les initiatives volontaires ne peuvent jouer un rôle important, car même quand les personnes engagées veulent intervenir, elles n'ont pas les compétences au regard des niveaux d'instruction et de formation.

Plusieurs sessions de renforcement des capacités des acteurs locaux sont organisées dans les CR et devraient compléter les compétences nécessaires aux besoins, mais comme nous le soulignons plus haut, les personnes choisies pour suivre les formations sont toujours les mêmes et ne sont celles qui devraient les recevoir. Les mêmes élites participent aux instances et aux réunions, réduisant la diffusion des bénéfices à la communauté.

Aussi, la « perdiemisation » du développement entrave également l'émergence d'une citoyenneté responsable.

Ressources Financières



Ressources financières

«le Baobolong n'est pas prévu dans le programme TAC, car, à mon avis, ce n'est pas la zone la plus vulnérable quand on parle de changement climatique dans l'entente Ferlo.»

Point focal programme TAC
Entretien Astou et Fall

A l'échelle de la région, l'émulation internationale sur le changement climatique crée des opportunités de financement. Ainsi, la région est le réceptacle de grands programmes sur le CC comme le Programme Territorial Climat Intégré (PTCI) financé par la coopération décentralisée, le Programme TAC des Nations Unies et du gouvernement, etc. Cependant, le système de gouvernance du Baobolong ne pourrait bénéficier grandement de ces financements.

Les ONG actives actuellement dans les villages riverains du Baobolong sont limitées dans leurs budgets. Elles appuient de petites activités des femmes, d'agriculteurs et sont impuissantes devant le défi majeur qui est la salinité des eaux. L'AVRB dispose d'un document de faisabilité du barrage qui a été réalisé avec l'appui d'une organisation de producteurs national (ASPRODEB). Le montant prévu pour ce barrage ne peut pour le moment être pris en charge par aucune des ONG sur place.

Les CR reçoivent de l'État des fonds de dotations qu'elles mobilisent difficilement et qui ne suffisent pas pour le budget élaboré. Elles perçoivent des taxes locales très insuffisantes du fait du niveau faible d'activités économiques imposables dans ces zones rurales. Elles peuvent bénéficier de ressources de la coopération décentralisée. Néanmoins, nous remarquons que les plans d'actions des PLD peinent à être exécutés du fait de l'insuffisance des ressources financières.

Gouvernance equitable

Légitimité

La légitimité du système de gouvernance ne doit pas se poser car toutes les institutions sont des élus. La légitimité du CR est institutionnalisée à travers des élections supervisées par le pouvoir central et la société civile. Mais, on peut penser que cette légitimité est éprouvée par leur capacité d'action et de mobilisation des acteurs autour des grands défis. Elle est aussi dépendante largement de la satisfaction des populations sur la prise en charge de leurs préoccupations parce que le mode de désignation des conseillers ruraux est politique. Ce qui renvoie à une relation contractuelle entre les élus et les populations et implique une légitimité axée sur les résultats. Or, le manque de moyen amoindrie la portée des actions et érode le capital de légitimité. Dans la plupart des villages du Baobolong, les populations « ignorent » le CR en niant son existence. AVR B est leur interlocutrice privilégiée.

Equité

Les règles des institutions du système de gouvernance sont édictées par des lois. La parité homme/femme est établie dans la constitution sénégalaise mais elle n'est pas respectée à la lettre. La société civile nationale et locale veille au respect dans les limites de ses moyens.

Dans le socio-écosystème du Baobolong, le manque d'instances de régulation et de construction des accords entre catégories sociales entravent l'effectivité des règles. La loi a été prise sans qu'un travail de sensibilisation ait été fait dans les zones rurales. Seule une association de femmes intellectuelles est allée rencontrer les autorités et les marabouts pour faire accepter cette nouvelle loi. Néanmoins, au sein des communautés villageoises les plus reculées comme Ndiao Bambaly et les villages alentours, la communication n'a été bien faite. Les débats à la télé n'étaient pas accessibles. Au sein des familles rurales, les règles traditionnelles restent en vigueur. Ce n'est que sur les attributions de terres au niveau des CR que la norme est un peu respectée. Ces cas sont rares, car les femmes ne saisissent pas facilement la justice pour arbitrer. Elles redoutent les réprimandes de leurs époux, frères et fils. Face à ce vide, des injonctions arrivent d'en haut, déconstruisent le système traditionnel et « légalisent » les abus de pouvoirs.

Redevabilité

Il existe des mécanismes de reddition des comptes pour chaque type d'institutions du système de gouvernance. Mais quand ceux qui doivent exiger cette reddition ne sont pas conscients de leur droit, elle ne repose que sur l'éthique des gérants. Dans le contexte où nous sommes, les membres de l'AVR B sont peu outillés pour réclamer des bilans d'activités, cela se traduit par des manquements d'instances d'évaluation. Et nous l'avons souligné plus haut, les bilans de compte rendu sont très rares.

Au niveau de la CR le pouvoir central audite la gestion à postériori dans le cadre du contrôle de l'utilisation des fonds publics. Cependant cette procédure n'est connue du grand public. Seuls les acteurs au cœur du système officiel de gestion le comprennent. Ceci entraîne un manque de confiance des populations vis-à-vis des élus locaux.

Concernant les démembrements d'ONG et projets présents sur l'espace concerné ici, obligation leur est faite de déposer selon un calendrier réglementé des rapports sur leurs choix, activités, dépenses. Ces comptes rendus ne sont pas rendus publics et donc inaccessibles pour les autres acteurs.

Sur ce terrain, entre les divers acteurs (CR, AVRB, ONG et projets), il n'y a pas de conventions ou procédure de rendre transparent leurs sporadiques collaborations.

Capacité de réaction

Le système de gouvernance répond faiblement aux préoccupations des populations en matière de renforcement de capacités d'adaptation au changement climatique. Dans un contexte de pauvreté et de manque d'opportunités pour soutenir les conditions de vie, les institutions allouent le peu de ressources qu'elles ont au soutien à des familles. La causalité n'est pas directement faite avec les défis environnementaux. En effet, les compétences transférées aux CR concernent, entre autre, depuis une dizaine d'années, l'environnement de façon générique. La perception du CC comme défi spécifique est encore balbutiante pour cette institution. Par conséquent, agir sur les capacités d'adaptation des communautés locales est souvent relégué au second plan après les difficultés plus immédiates et plus facilement perceptibles comme les intrants agricoles, les pistes de production, la santé.

Ainsi, les populations se retrouvent seules face à ces défis, AVRB avec des partenaires ponctuels qui luttent lentement contre le sel, la dégradation de la forêt, les problèmes d'érosion et autres.

Efficacité du processus de prise de décisions

Le processus de prise de décision pourrait mieux fonctionner. La capacité de lobbying nécessaire que doivent avoir les mécanismes de gouvernance à l'échelle du Baobolong est très faible pour jouer sur les décisions au niveau du pouvoir central. Celui-ci est loin des acteurs en termes d'enclavement physique des villages, et en termes institutionnel. Il est également lent dans ces procédures trop administratives et dirigistes. Comme évoquée dans les liens institutionnels, la faiblesse des interactions entre les différents acteurs ne peut permettre une efficacité dans la prise de décision.

Quand on analyse bien, on se rend compte que l'efficacité dans la prise de décision dépend des autres dimensions du système de gouvernance, ici, nous avons un système institutionnel faible, donc, cela déteint négativement sur la prise de décision. Un autre facteur est aussi la dépendance vis-à-vis de bailleurs de fonds surtout étrangers. Toutes les institutions publiques comme privées dépendent de ces fonds qui dictent après les directions et réduisent la capacité de définir des buts précis. C'est pourquoi les CR élaborent des PLD qui ne réalisent pas la moitié de leurs objectifs et l'ARBV reste impuissant devant certains défis.

Vue d'ensemble du système de gouvernance

Sur ce graphique la notation obtenue après analyse du système de gouvernance.

Le système de gouvernance à l'échelle de l'écosystème du Baobolong ne répond pas aux besoins des parties prenantes concernées par les ressources. Les critères de gouvernance sont presque tous au rouge en dehors de la légitimité, l'équité et la capacité de réponse qui sont très passablement notées. Ces dimensions aujourd'hui positives risquent d'être négatives si le système continue ainsi. Les liens institutionnels devraient être renforcés pour jouer sur la mutualisation des ressources, la mémoire institutionnelle et l'apprentissage mutuel.

Discussion

Ce travail a mis en relief les questions d'adaptation au changement climatique dissimulées dans les difficultés structurelles des agriculteurs, agro éleveurs, exploitants forestiers et autres acteurs du Baobolong. Travailler sur les défis environnementaux n'est pas simple dans un contexte de précarité. Le bassin arachidier qui abrite la zone d'étude, s'était construit autour d'une monoculture de rente. L'appauvrissement du sol et la variabilité climatique accentuent les contraintes et rendent les agriculteurs vulnérables. Ce qui les plonge dans l'incertitude par rapport à la pluviométrie et aux moyens collectifs d'adaptation. L'écosystème structuré par une ressource hydraulique jadis opportunité de riziculture, de pêche, de biodiversité est devenu source de problèmes. Le sel s'est introduit et continue progressivement d'envahir l'eau suite à la baisse de la pluviométrie. Les terres arables à proximité de cette eau sont gagnées par le sel et deviennent de plus en plus impropres à la culture. Ce qui inquiète les agriculteurs, c'est la rapidité de l'avancée de ce fléau. A côté de ce phénomène plus ou moins naturel, les modes d'exploitation des ressources remettent en question leur durabilité. Celles-ci sont sous la pression des feux de brousse, de l'érosion, des pâturages et de l'usage abusif des ligneux pour les besoins de la pharmacopée. L'étude de la gouvernance dans l'écosystème du Baobolong a permis de savoir comment le changement climatique affecte la vie des communautés et comment des institutions y répondent.

Les populations locales soutenues par une ONG tentent de répondre au travers d'initiatives louables. L'AVRB, pris comme mécanisme de gouvernance de l'adaptation au changement climatique, a des forces et des faiblesses dans sa façon de conduire ses activités. Les performances atteintes depuis sa création sont le fruit de la combinaison de ressources plurielles. La légitimité locale à l'échelle des 14 villages pourrait en faire un acteur incontournable pour toute intervention sur l'environnement à condition que l'organisation se conforme aux normes d'exercice d'une association communautaire (en rendant compte à ses membres, en construisant avec eux les besoins prioritaires, ...) mais surtout en adoptant un plan de communication et de plaidoyer agressif sur les défis environnementaux de leur terroir. Cependant, le mécanisme n'a pas d'objectif clair, il est engagé sur plusieurs chantiers sur lesquels il n'a ni les compétences nécessaires ni les ressources suffisantes. Cela induit une dispersion et une inefficacité sur l'adaptation aux changements environnementaux. Les actions ne sont pas articulées à un programme d'ensemble. Les processus de prise de décision ne sont pas transparents et la participation des différents acteurs n'est pas convenablement distribuée. Les postes de responsabilité sont occupés par les notables des villages au péril des femmes.

L'évaluation du système de gouvernance à l'échelle du Baobolong fait apparaître les incohérences entre le découpage territorial des CR et la cohérence du terroir des villages riverains du Baobolong. La décentralisation prévoit, en théorie, la prise en charge des problèmes environnementaux à l'échelle de chaque CR, elle ne définit pas les possibilités d'articulation des actions entre les CR et on ne peut pas minimiser les concurrences politiciennes qui entravent les initiatives concertées car chacun veut être le seul gagnant et aucun n'a les ressources qu'il faut. Les principaux défis environnementaux sont aujourd'hui attaqués par plusieurs acteurs en ordre dispersé, ce qui, à la place de résoudre des problèmes, asphyxie l'espace social par des actions non coordonnées tout azimuts. Des arrangements institutionnels devraient être trouvés à plusieurs niveaux, d'abord entre l'AVRB et les CR qui partagent le Baobolong pour la considération des besoins d'adaptation des villageois riverains du Baobolong. Ensuite, les CR devraient se donner les moyens de coordonner l'ensemble des initiatives qui se déroulent sur leur territoire. La

logique de captation des ressources pousse le pouvoir central à accepter toutes initiatives financées sans imposer la mise en cohérence des actions et la mutualisation des moyens. La complexification de l'action publique en matière d'environnement nécessite d'inventer et de coordonner de nouveaux outils (Lascoumes, 2004).

Ce qu'il faut surtout retenir dans cette analyse c'est que certaines dimensions de la gouvernance sont déterminantes pour qu'un système de gouvernance soit efficace. La capacité à mobiliser des ressources et les relations institutionnelles sont importantes pour que tout le système tourne à l'avantage de l'adaptation au changement climatique.

Conclusion

Cette étude à Kaffrine permet de conclure que la création d'un mécanisme de gouvernance des ressources liées au Baobolong montre la faiblesse du système institutionnel en vigueur pour la prise en charge de la problématique environnementale à l'échelle de ce cours d'eau. L'envergure des problèmes d'environnement face aux initiatives peu efficaces des autorités gouvernementales et locales décourage les acteurs locaux. Ceci se manifeste par une léthargie dans l'action collective communautaire.

L'analyse des dimensions institutionnelles de l'adaptation au changement climatique dans l'écosystème du Baobolong soulève plus largement des questions de gouvernance centrale propres à presque toutes les CR du Sénégal qui méritent d'être creusées.

Plus largement, la réforme qui transfère le pouvoir aux collectivités locales et qui consacre le passage de la gouvernance des ressources de l'État central aux collectivités locales mérite d'être évaluée pour voir comment son application et la manière dont les populations locales s'approprient cette réforme politique pose problème. Une autre question qui mérite d'être approfondie est le degré de prise de conscience des populations des enjeux environnementaux et la nécessité pour eux de se constituer un acteur de développement capable d'influencer les décisions politiques.

Ce cas d'étude montre d'une part, les insuffisances du pouvoir central à jouer de son autorité et de sa vision pour agir et, d'autre part, les incapacités des collectivités rurales à s'approprier des conventions exogènes de gestion. Pourtant, la troisième réforme (acte iii de la décentralisation) en vigueur depuis juillet 2014, donne plus de pouvoir aux CR sans tirer des leçons des manquements de la deuxième (décentralisation).

Références

- Alissoutin, R. L.. 2008. Les défis du développement local au Sénégal. Dakar: Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique.
- Gupta, J., Termeer, C., Klostermann, J., et al. 2010. The Adaptive Capacity Wheel: A method to assess the inherent characteristics of institutions to enable the adaptive capacity of society. *Environmental Science and Policy*, 13(6), 459–471.
- Menier, J. 2014. Gouvernance et adaptation au changement climatique : Le cas des villages riverains du Bao Bolong (Sénégal), Mémoire de master 2. Paris: Muséum national d'histoire naturelle Agro Paris Tech.
- Fall, M. 2014. Hydraulique rurale et territorialisation. Étude des Communautés rurales riveraines du Baobolong dans la Région de Kafrine. Thesis. Dakar: Université Cheikh Anta Diop.
- Lascoumes, P., et Le Gales, P. 2004. Gouverner par les instruments. Paris: Presses de Sciences Po.
- Nicolas, M. 2012. La gouvernance à l'épreuve des enjeux environnementaux et des exigences démocratiques. *Vertigo* - la revue électronique en sciences de l'environnement. <http://vertigo.revues.org/12722>
- Robinson, L.W. 2013. Mt Marsabit, Kenya: An assessment of the governance system. Landscape level Ecosystem Based Management Working paper 2. Nanaimo, Canada: Vancouver Island University. <https://www2.viu.ca/landscapelevel/>
- Robinson, L.W. 2014. Governance Dimensions of Climate Change Adaptation: Methodology for Landscape-Level Institutional Assessments. Unpublished draft. Nairobi: ILRI.

ISBN 92-9146-384-1



L'Institut International de Recherche sur l'Élevage (ILRI) travaille à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté dans les pays en voie de développement au moyen d'une recherche pour un usage meilleur et plus durable de l'élevage. ILRI est membre du CGIAR, un partenariat mondial de recherche agricole comprenant 15 centres collaborant étroitement avec des centaines d'organisations partenaires pour un futur sans faim. ILRI comprend deux campus en Afrique de l'Est ainsi que d'autres centres en Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud et en Asie du Sud et du Sud-Est. ilri.org



Le CGIAR est un partenariat mondial de recherche agricole pour un futur sans faim. Grâce à sa recherche, le CGIAR œuvre à réduire la pauvreté rurale, à améliorer la sécurité alimentaire, la santé humaine et la nutrition, et à encourager une gestion plus durable des ressources naturelles. Les recherches sont menées par les 15 centres membres du Consortium du CGIAR et qui collaborent étroitement avec des centaines d'organisations partenaires, y compris des instituts nationaux et régionaux de recherche, des organisations de la société civile, des établissements universitaires et le secteur privé. cgiar.org